

La vraie nature du Parc national du Mont-Orford

Présentation le 25 mai 2006 à la Commission parlementaire
chargée d'étudier le projet de loi 23

par

Geoffrey Hall, botaniste

Parc national du Mont-Orford
3321, chemin du Parc
Canton d'Orford (Québec) J1X 7A2

La vraie nature du Parc national du Mont-Orford

1. Connaissances floristiques du Parc Orford

Fig. 1.1 Effort d'inventaire, Parc Orford

Fig. 1.2 Plantes rares, Parc Orford

2. Zone boréale du massif Orford

Fig. 2.1 Voix en faveur du développement dans la zone boréale

Fig. 2.2 Plantes introduites, zone des crêtes

Fig. 2.3 *Dryopteris fragrans*

Fig. 2.4 *Dryopteris fragrans*

Fig. 2.5 *Dryopteris fragrans*, Parc Orford

Fig. 2.6 *Dryopteris fragrans*, Québec-Labrador

Fig. 2.7 *Piptatherum canadense*

Fig. 2.8 *Piptatherum canadense*, Parc Orford

Fig. 2.9 *Piptatherum canadense*, Québec-Labrador

Fig. 2.10 *Pseudevernia cladonia*

Fig. 2.11 *Pseudevernia cladonia*, répartition globale

Fig. 2.12 *Pseudevernia cladonia*, répartition canadienne

Fig. 2.13 $\geq 800\text{m}$ d'altitude, habitat de *Pseudevernia cladonia*

3. Zone au pied du centre de ski

Fig. 3.1 *Lysimachia quadrifolia*

Fig. 3.2 Forêt mélangée riveraine, habitat de *Lysimachia quadrifolia*

Fig. 3.3 *Lysimachia quadrifolia*, Parc Orford

Fig. 3.4 *Lysimachia quadrifolia*, Québec

Fig. 3.5 *Utricularia gibba*

Fig. 3.6 *Utricularia gibba*

Fig. 3.7 Marais, habitat d'*Utricularia gibba*

Fig. 3.8 *Utricularia gibba*

Fig. 3.9 *Utricularia gibba*, Parc Orford centre-sud

Fig. 3.10 *Utricularia gibba*, Québec

Fig. 3.11 *Platanthera macrophylla*

Fig. 3.12 *Platanthera macrophylla*, Parc Orford centre-sud

Fig. 3.13 *Platanthera macrophylla*, Québec

Fig. 3.14 Zone bâtie, projet de Mont-Orford Inc., mars 2005

Fig. 3.15 Zone bâtie, projet de loi 23, mai 2006

4. Interrogations sur le sens de la dégradation des aires naturelles

Fig. 4.1 *Festuca altaica*

Fig. 4.2 *Festuca altaica*, Québec

Fig. 4.3 *Festuca altaica*, sud du Québec

Fig. 1.1 Effort d'inventaire, Parc Orford

(2005. Inventaire et évaluation
floristiques du Parc du Mont-
Orford, secteurs centre-sud, nord-
ouest et nord-est)

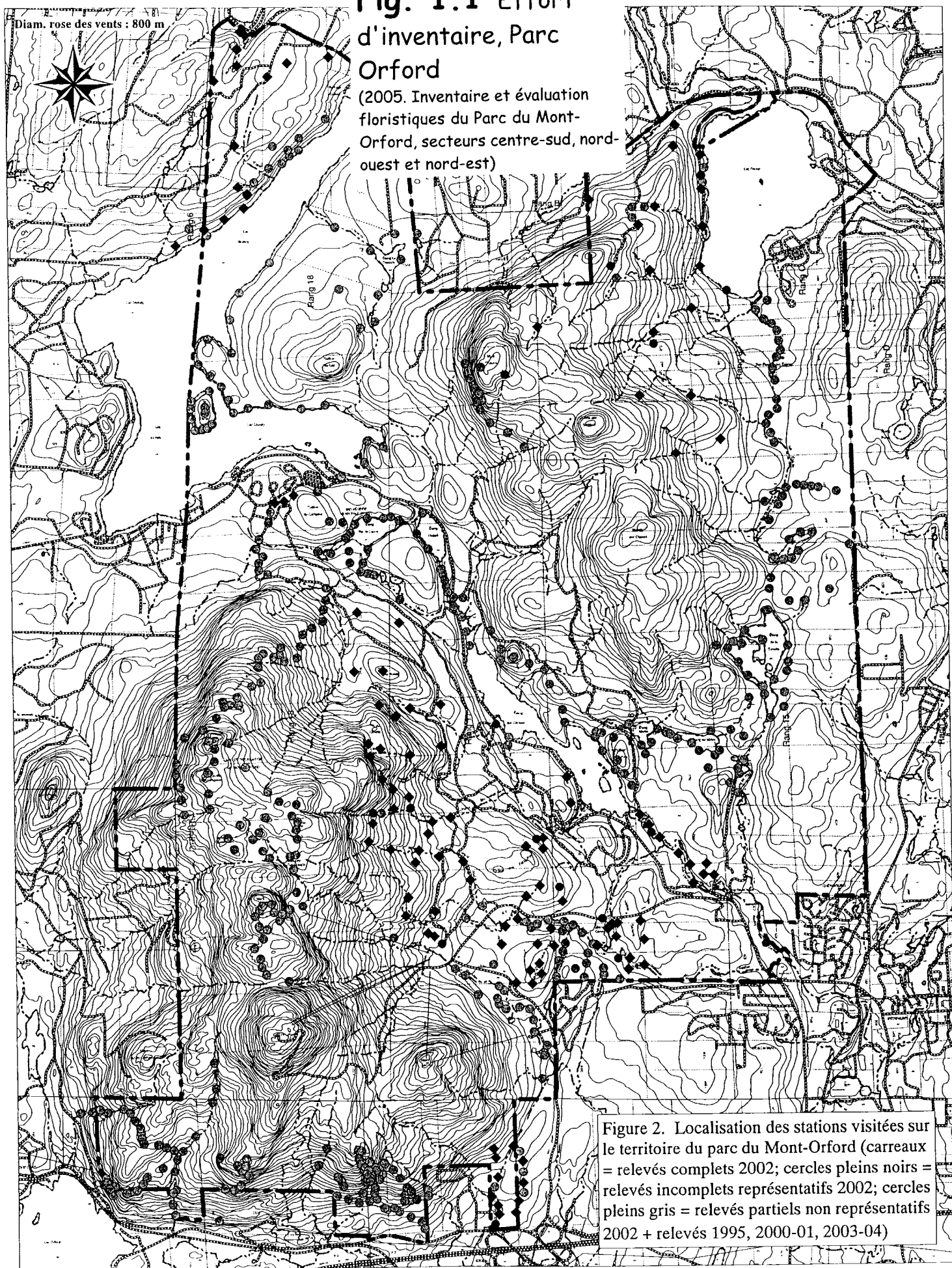


Fig. 1.2 Plantes rares, Parc Orford
(2005. Inventaire et évaluation floristiques du Parc du Mont-Orford, secteurs centre-sud, nord-ouest et nord-est)



Il fallait s'objecter il y a 50 ans...

**Madame Clémence Desrochers,
Sur les rives du lac
Memphrémagog,**

Avec toute l'admiration que j'ai pour vous, je ne vous permets pas pour autant de me maudire, moi et tous les propriétaires de condos de la région, comme vous le faites en page 3 de *La Tribune* de mercredi.

Je vous invite plutôt à remercier tous ces gens qui vous ont permis une retraite dorée sur les bords du lac Memphrémagog et à leur ouvrir votre cœur. Beaucoup d'entre nous avons choisi la région de Magog pour son infrastructure et y avons acheté un condo. Est-ce que c'est vous qui viendrez nous chercher si un jour nous n'avions plus d'auto pour nous amener au mont Orford? Bien sûr que non, mais le trolley des propriétaires de la station de ski le fera. Est-ce que c'est vous qui allez installer un téléphérique sur le mont Alfred-Desrochers? Encore non. Les promoteurs le feront eux.

Voyez-vous, ma chère dame, je suis skieuse depuis de nombreuses années, mais à 65 ans, j'affectionne plutôt le mont Alfred-Desrochers, car ses pentes sont plus douces. Toutefois, à chaque fois que j'emprunte le télésiège qui nous conduit au sommet, une peur véritable me saisit tellement désuète est cette remontée mécanique. Je suis la première à me réjouir que la vente de condos aux pieds des pentes puisse être suffisamment rentable pour améliorer la station de ski.

La Tribune Sherbrooke samedi 11 mars 2006

Le centre de ski existe, il est là, bien visible depuis des décennies sur les monts Orford, Giroux et Alfred-Desrochers, que cela vous plaise ou non. C'est il y a 50 ans qu'il fallait s'objecter, soit avant sa construction. Vous avez laissé construire un centre de ski, il faut en accepter les conséquences.

Aujourd'hui il est question de rentabiliser une fois pour toutes cette montagne. Ce centre a toujours été déficitaire pour les promoteurs. Rappelez-vous les Adams et les Magnan... Enfin on semble avoir trouvé une solution intéressante pour rentabiliser cette station de ski. Il faut s'en réjouir. C'est nous tous, les gens du peuple, qui en seront les premiers bénéficiaires.

Bravo pour les écologistes qui mettront des balises aux constructions afin d'en assurer la qualité, mais je vous en prie, ouvrez votre cœur à la population, et si quelqu'un prenait le risque d'investir dans la montagne, et y récoltait un profit un jour, eh bien n'en attrapez pas la jaunisse pour autant. Cette personne aura au moins la gratitude de toute une population pour les beaux infrastructures qu'elle nous aura accordés.

**Pauline Bélanger,
Canton de Magog**

Figure 23. Nombre d'espèces introduites observé aux stations relevées complètement, secteur du sentier des Crêtes.

Fig. 2.2 Plantes introduites, zone des crêtes

(2001. Inventaire et évaluation floristiques du Parc du Mont-Orford, secteurs est et sud-ouest)

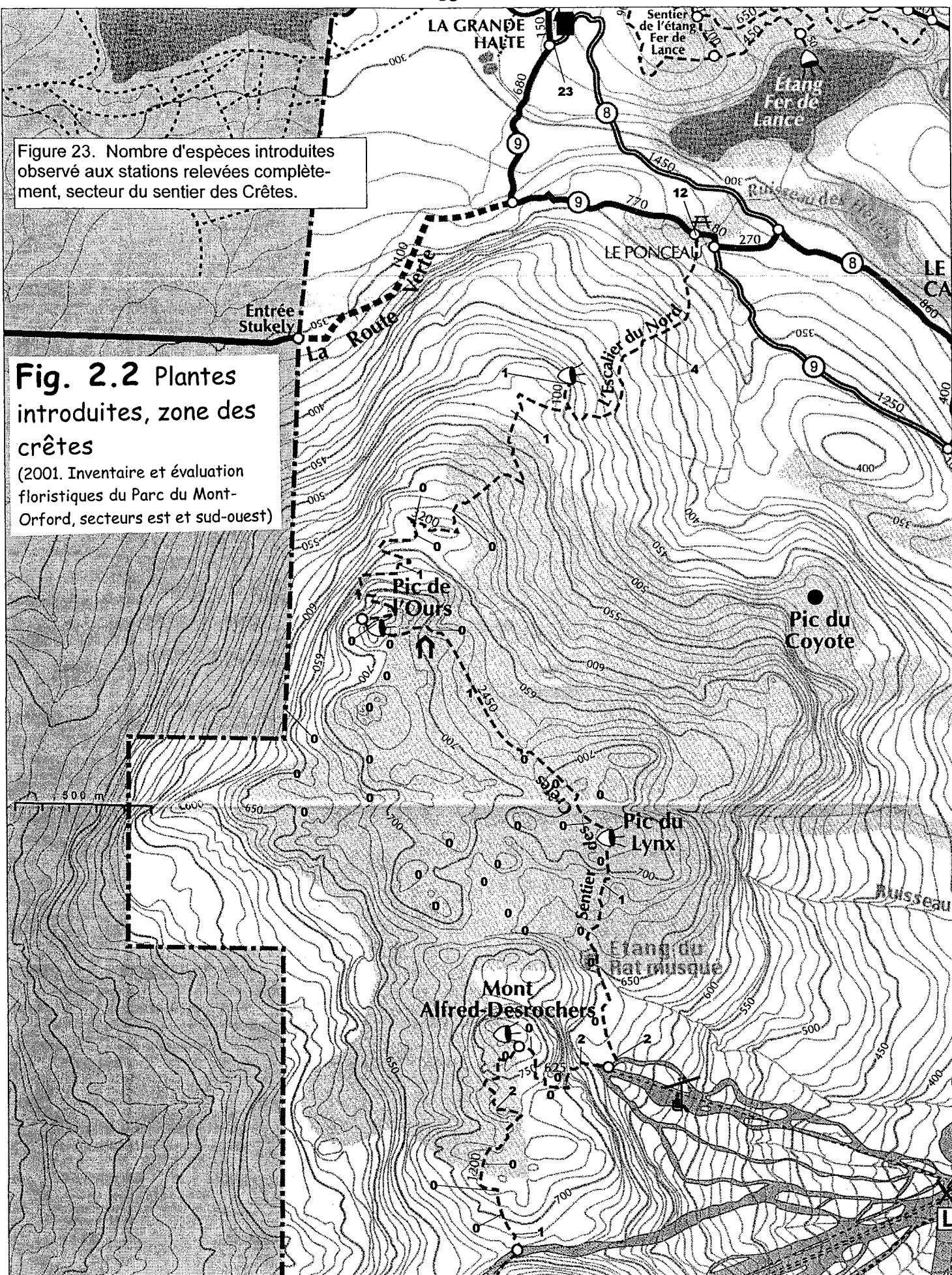


Fig. 2.3 *Dryopteris fragrans*

(Eduardo Salgado dans Holmgren, N.H. 1998. The Illustrated Companion to Gleason and Cronquist's Manual. The New York Botanical Garden, Bronx. 937p.)



Fig. 2.4 *Dryopteris fragrans*

(2001. Inventaire et évaluation floristiques du Parc du Mont-Orford, secteurs est et sud-ouest)



Fig. 2.5 *Dryopteris fragrans*, Parc Orford

(2001. Inventaire et évaluation floristiques du Parc du Mont-Orford, secteurs est et sud-ouest)

Figure 42. Localisation des observations de *Cornus rugosa* (croix) et de *Dryopteris fragrans* (étoiles) dans le secteur sud-ouest du parc du mont Orford.

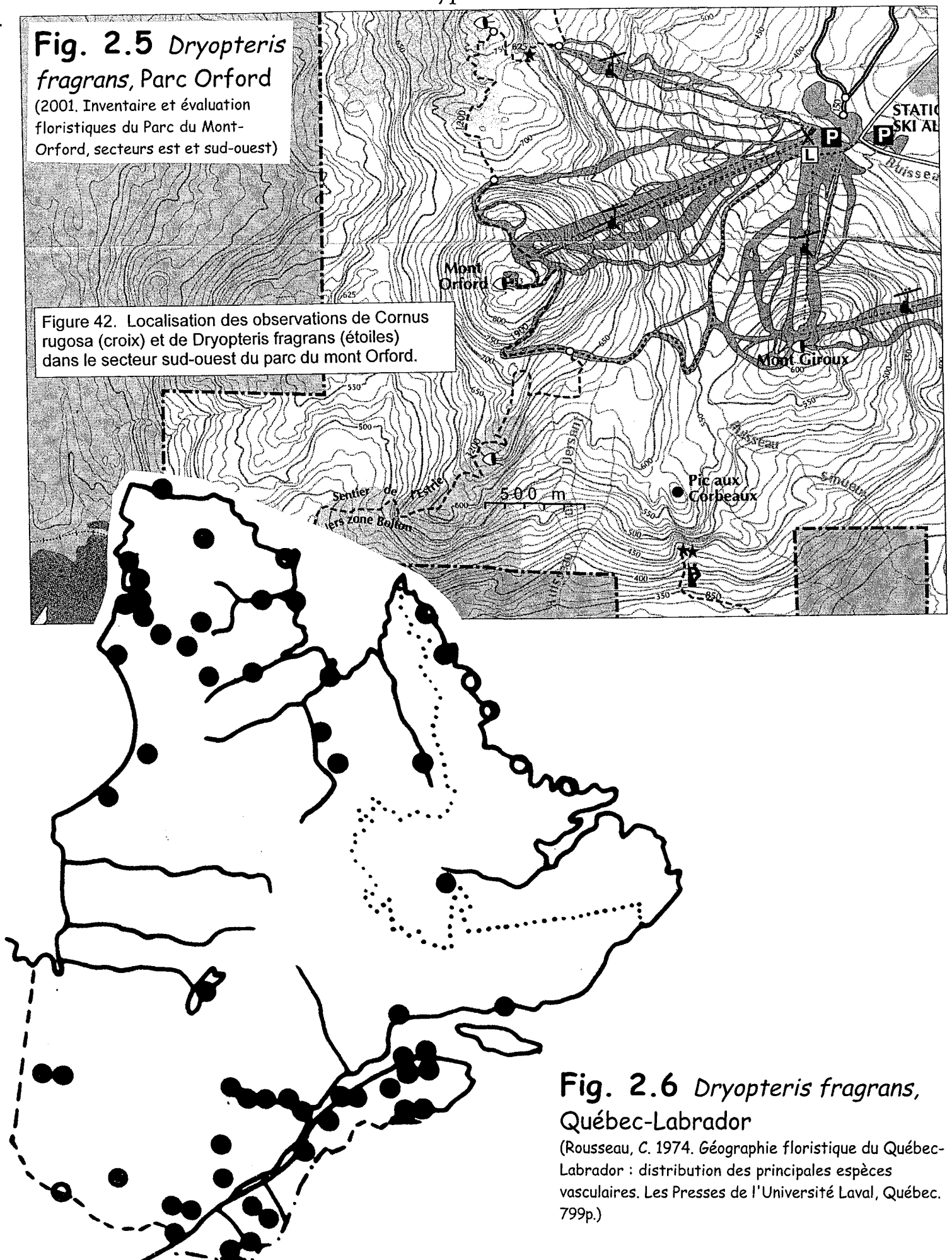


Fig. 2.6 *Dryopteris fragrans*, Québec-Labrador

(Rousseau, C. 1974. Géographie floristique du Québec-Labrador : distribution des principales espèces vasculaires. Les Presses de l'Université Laval, Québec. 799p.)

Fig. 2.7 *Piptatherum canadense*

(Mary Content Easton dans Holmgren, N.H. 1998. The Illustrated Companion to Gleason and Cronquist's Manual. The New York Botanical Garden, Bronx. 937p.)



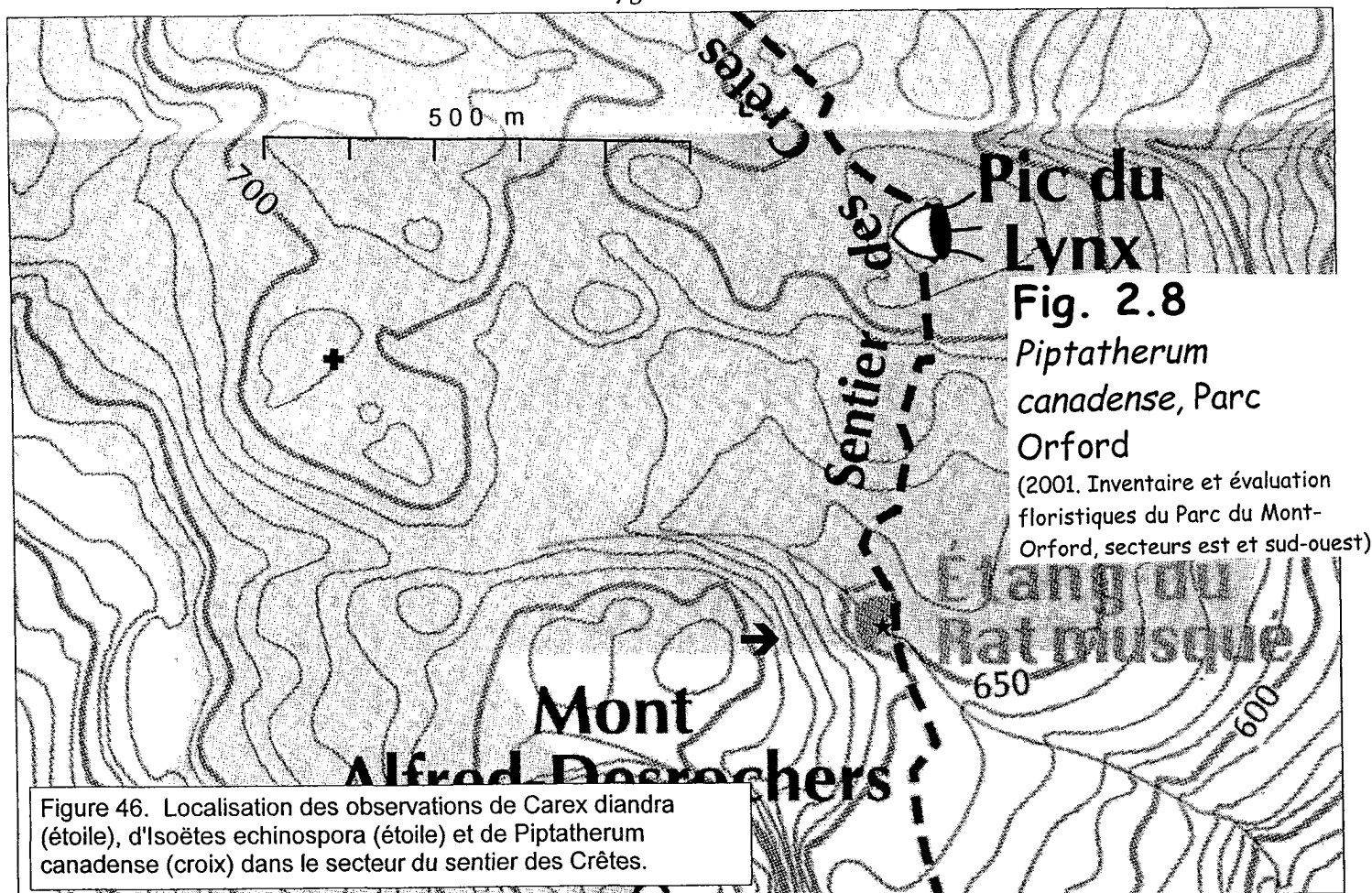


Fig. 2.9

Piptatherum canadense, Québec-Labrador

(Rousseau, C. 1974. Géographie floristique du Québec-Labrador : distribution des principales espèces vasculaires. Les Presses de l'Université Laval, Québec. 799p.)

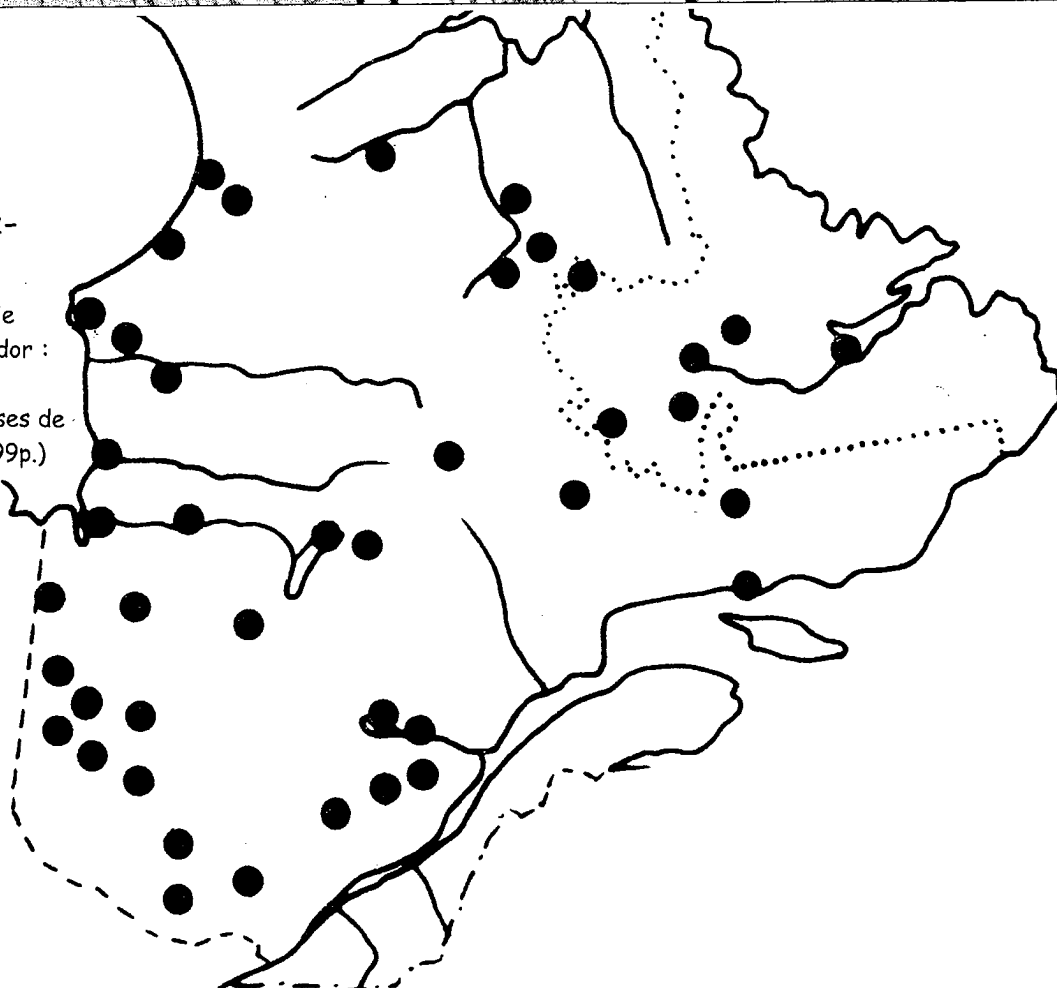
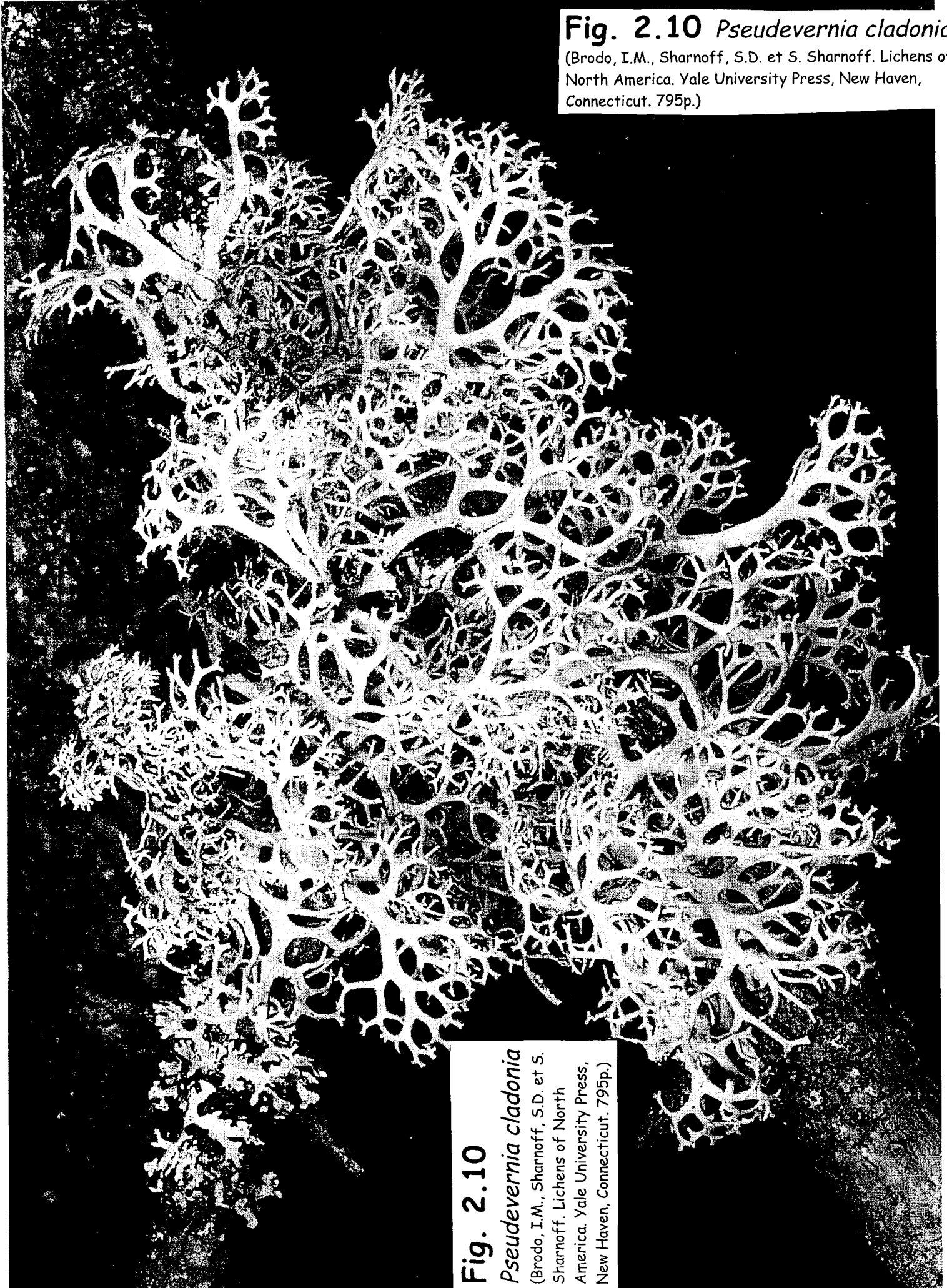


Fig. 2.10 *Pseudevernia cladonia*

(Brodo, I.M., Sharnoff, S.D. et S. Sharnoff. Lichens of North America. Yale University Press, New Haven, Connecticut. 795p.)

Fig. 2.10
Pseudevernia cladonia

(Brodo, I.M., Sharnoff, S.D. et S. Sharnoff. Lichens of North America. Yale University Press, New Haven, Connecticut. 795p.)



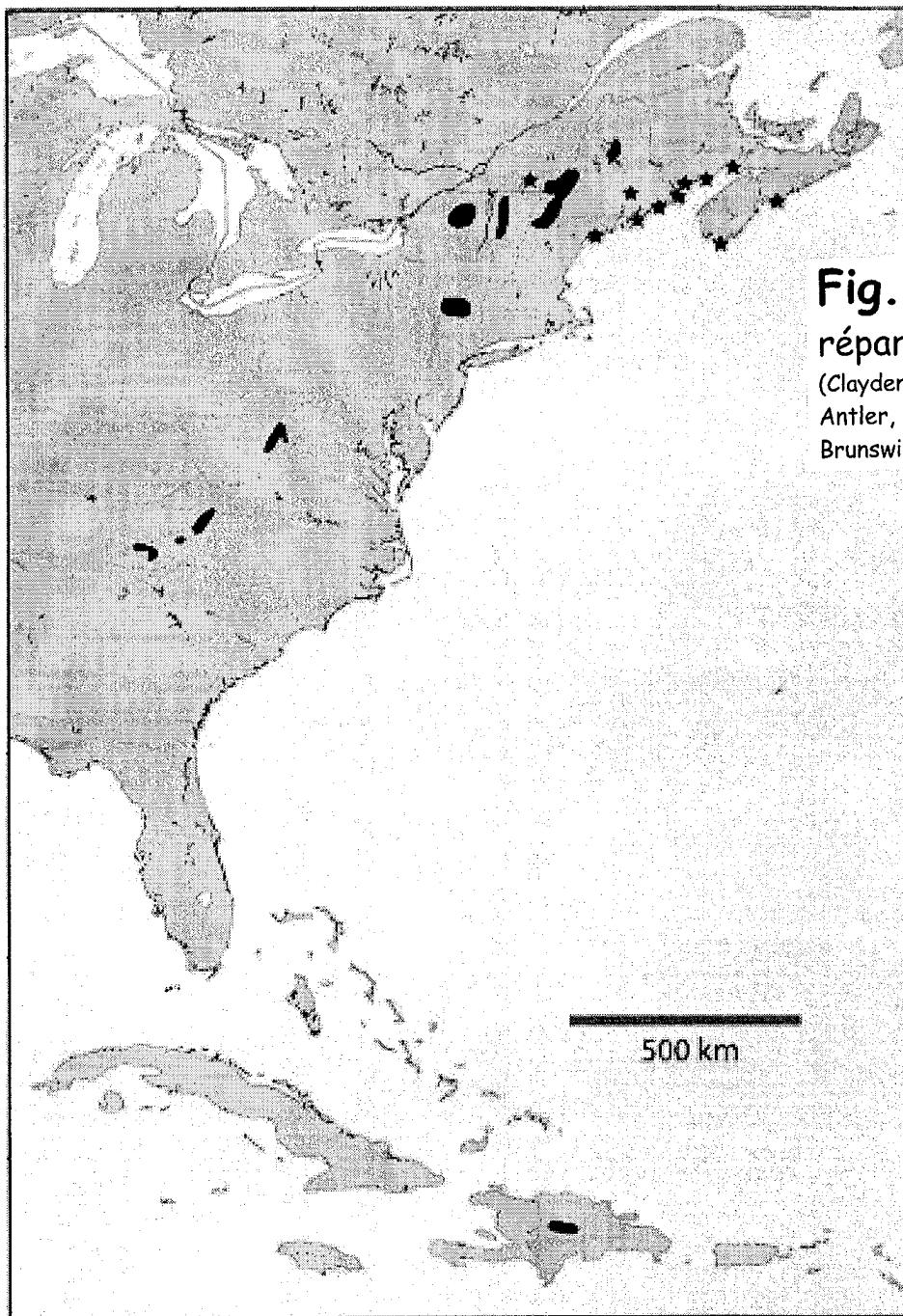


Fig. 2.11 *Pseudevernia cladonia*,
répartition globale

(Clayden, S.R. 2006. COSEWIC Status Report on Ghost Antler, *Pseudevernia cladonia* (version préliminaire). New Brunswick Museum, Saint John. 32p.)

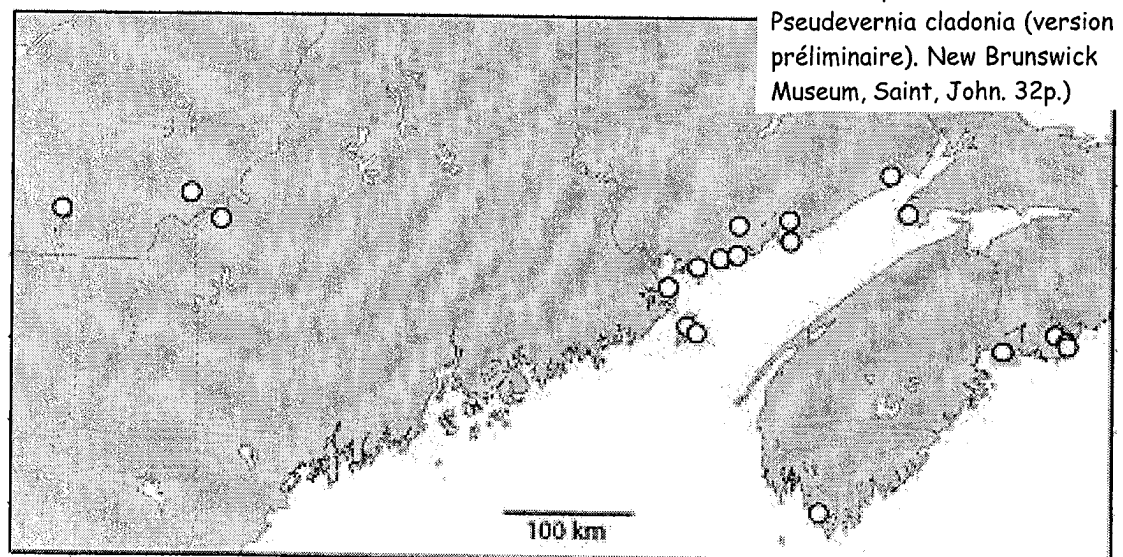


Fig. 2.12
Pseudevernia cladonia,
répartition canadienne

(Clayden, S.R. 2006. COSEWIC Status Report on Ghost Antler, *Pseudevernia cladonia* (version préliminaire). New Brunswick Museum, Saint, John. 32p.)

Fig. 2.13 $\geq 800\text{m}$ d'altitude, habitat de *Pseudevernia cladonia*

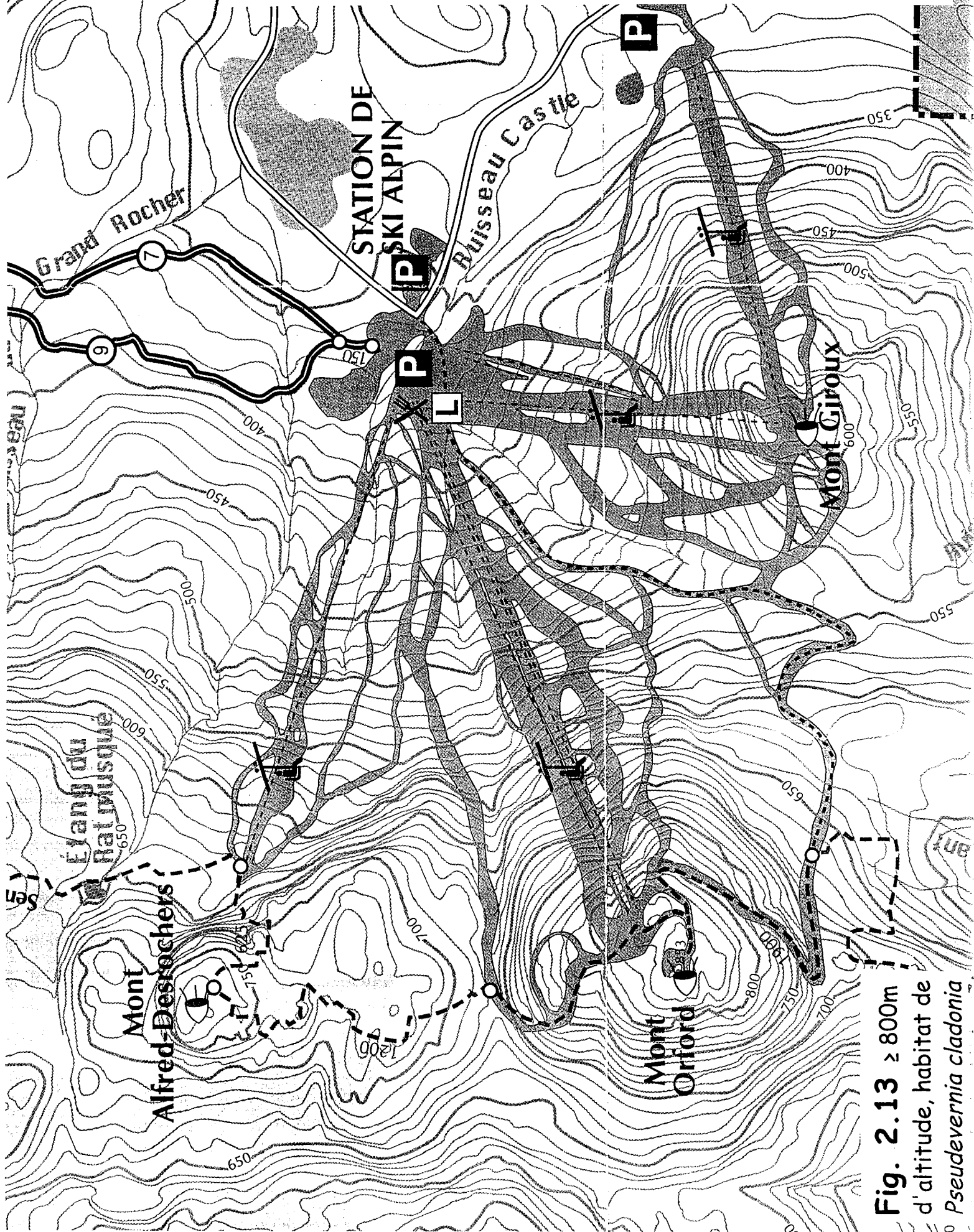


Fig. 3.1 *Lysimachia quadrifolia*

(Eduardo Salgado dans Holmgren, N.H. 1998. The Illustrated Companion to Gleason and Cronquist's Manual. The New York Botanical Garden, Bronx. 937p.)

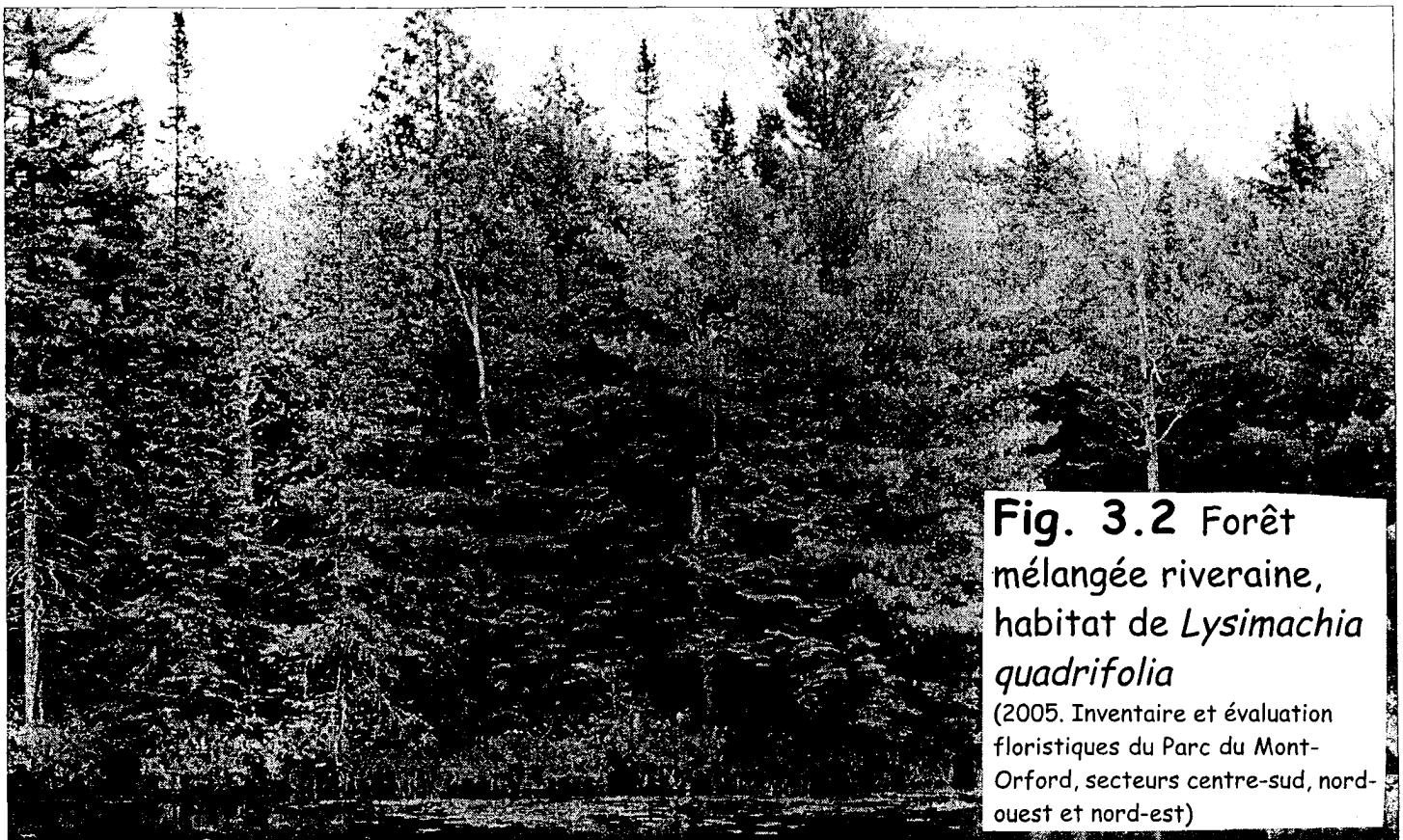
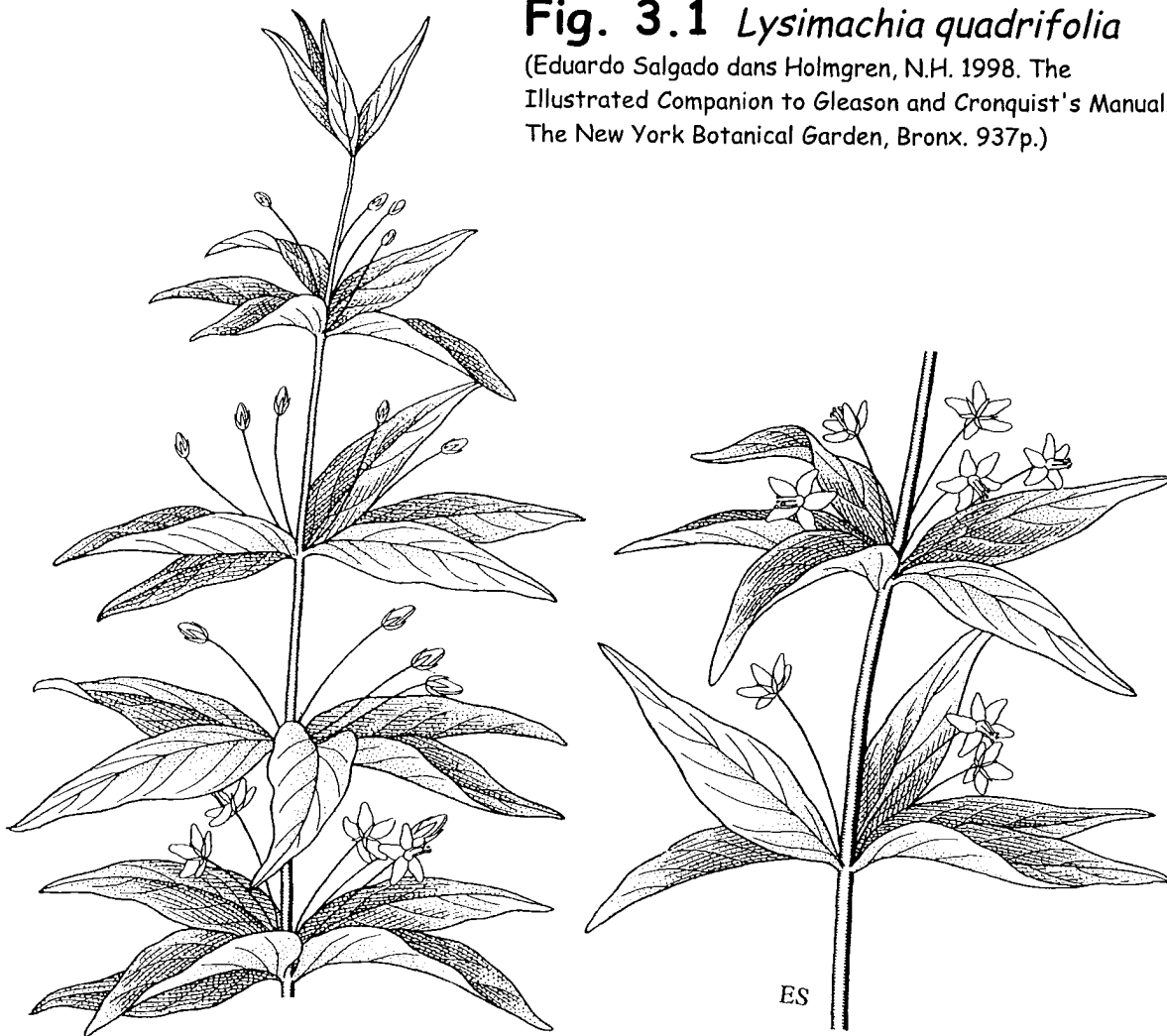


Fig. 3.2 Forêt mélangée riveraine, habitat de *Lysimachia quadrifolia*

(2005. Inventaire et évaluation
floristiques du Parc du Mont-
Orford, secteurs centre-sud, nord-
ouest et nord-est)

Figure 8. Rivage de l'étang Coderre et lisière de forêt à pruche, pin blanc, cèdre, sapin et érable rouge abritant une population de *Lysimachia quadrifolia* (5 août 2002)

Fig. 3.3 *Lysimachia quadrifolia*, Parc Orford

(2005. Inventaire et évaluation floristiques du Parc du Mont-Orford, secteurs centre-sud, nord-ouest et nord-est)

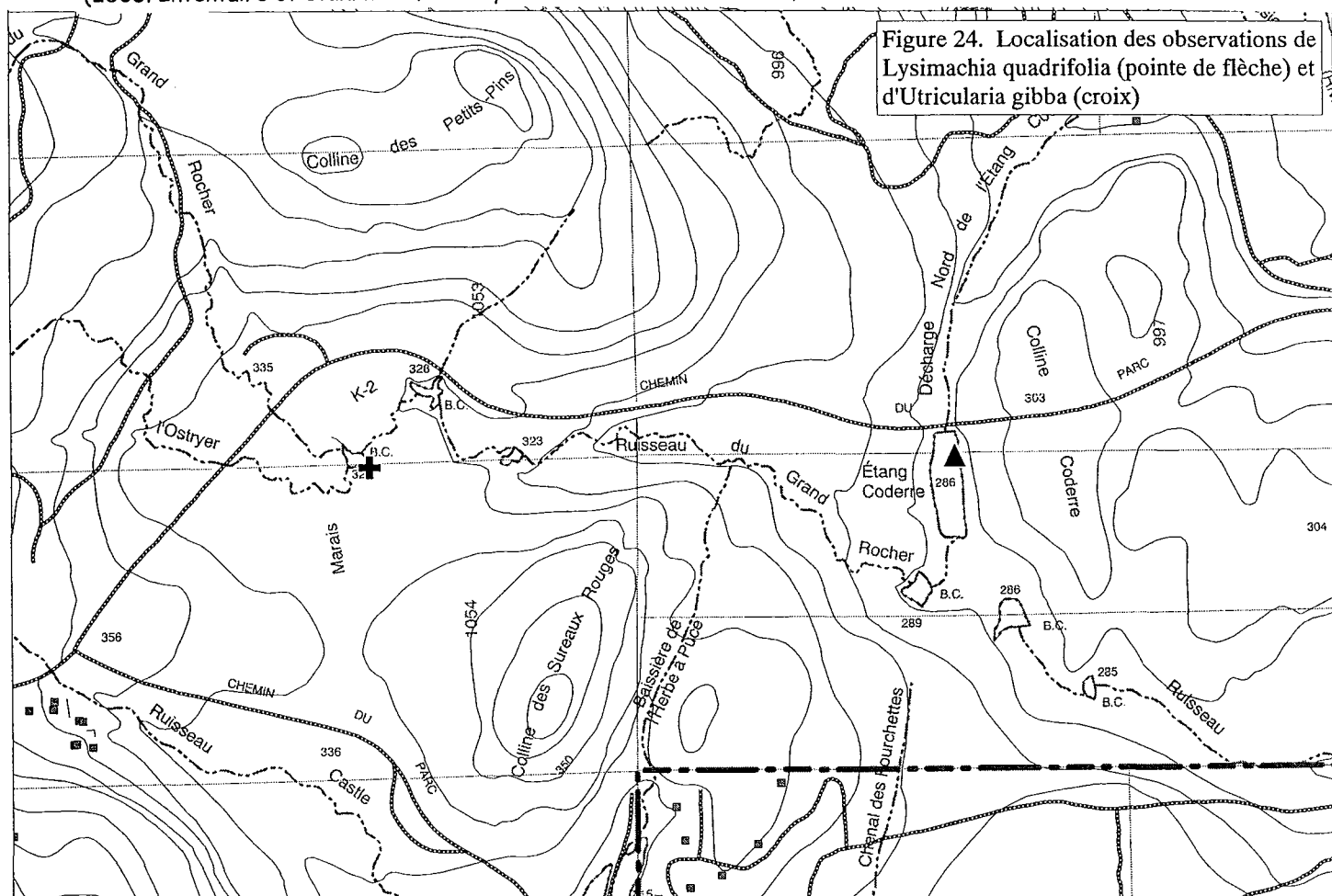


Figure 24. Localisation des observations de *Lysimachia quadrifolia* (pointe de flèche) et d'*Utricularia gibba* (croix)

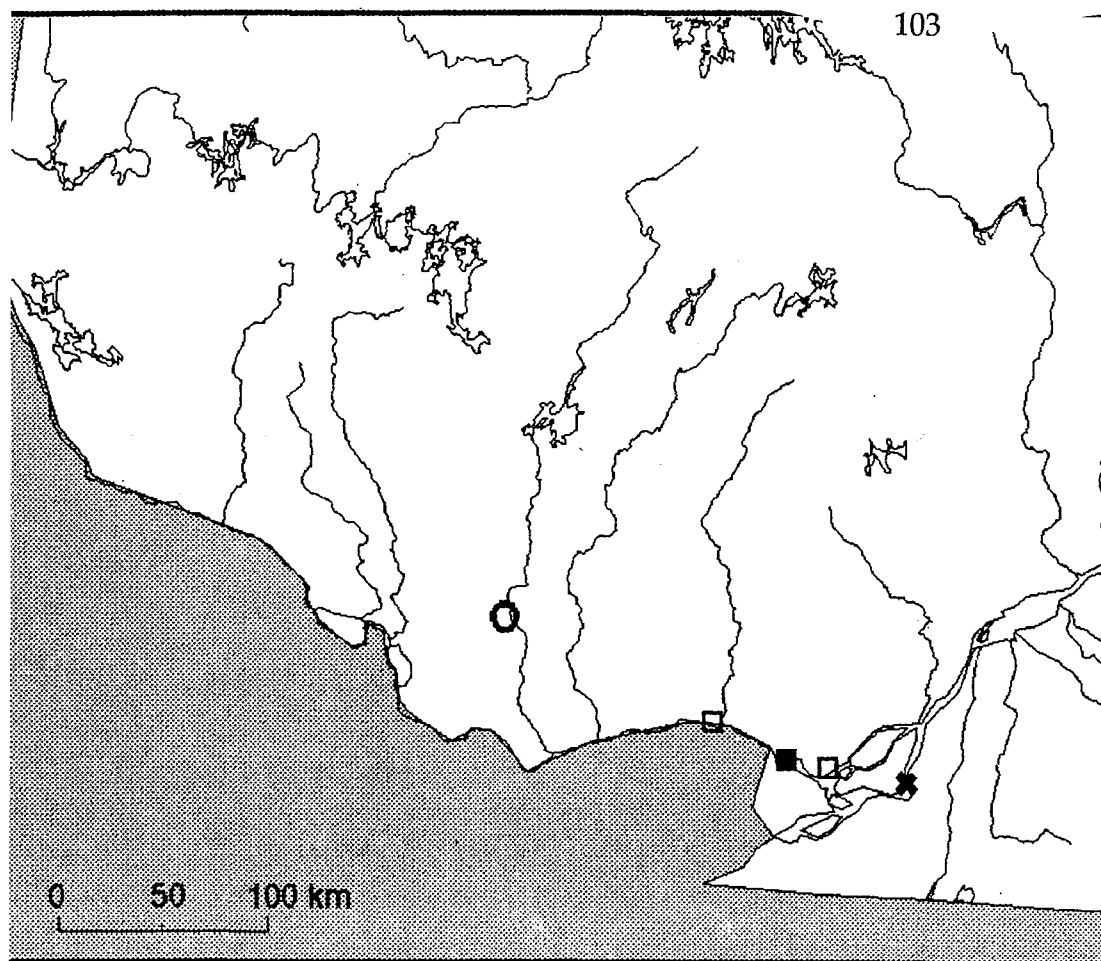


Fig. 3.4 *Lysimachia quadrifolia*, Québec

(Labrecque, J. et G. Lavoie. 2002. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 200p.)

Fig. 3.5 *Utricularia*
gibba

(2001. Inventaire et évaluation
floristiques du Parc du Mont-
Orford, secteurs est et sud-ouest)

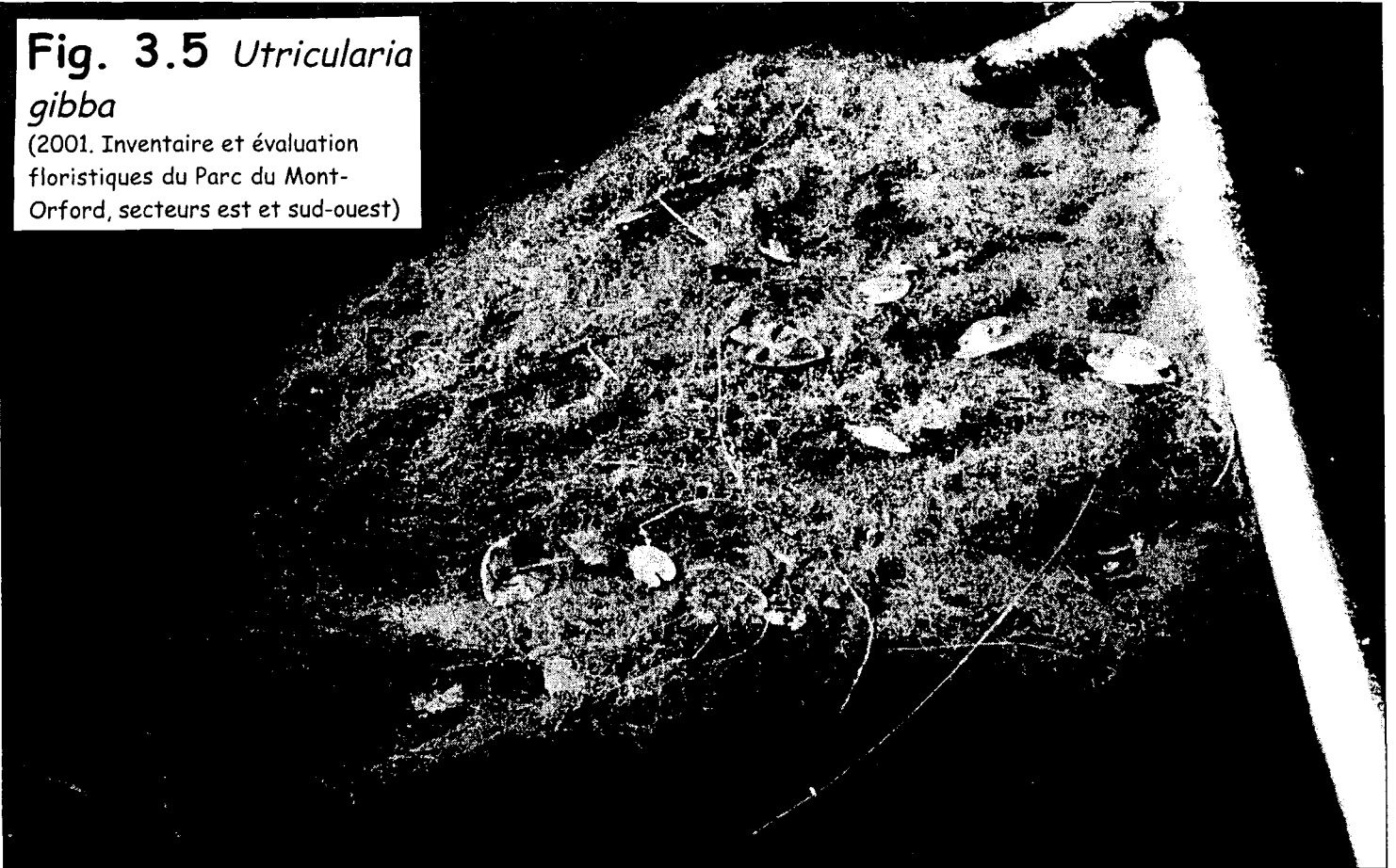


Fig. 3.6 *Utricularia*
gibba

(2001. Inventaire et évaluation
floristiques du Parc du Mont-
Orford, secteurs est et sud-ouest)

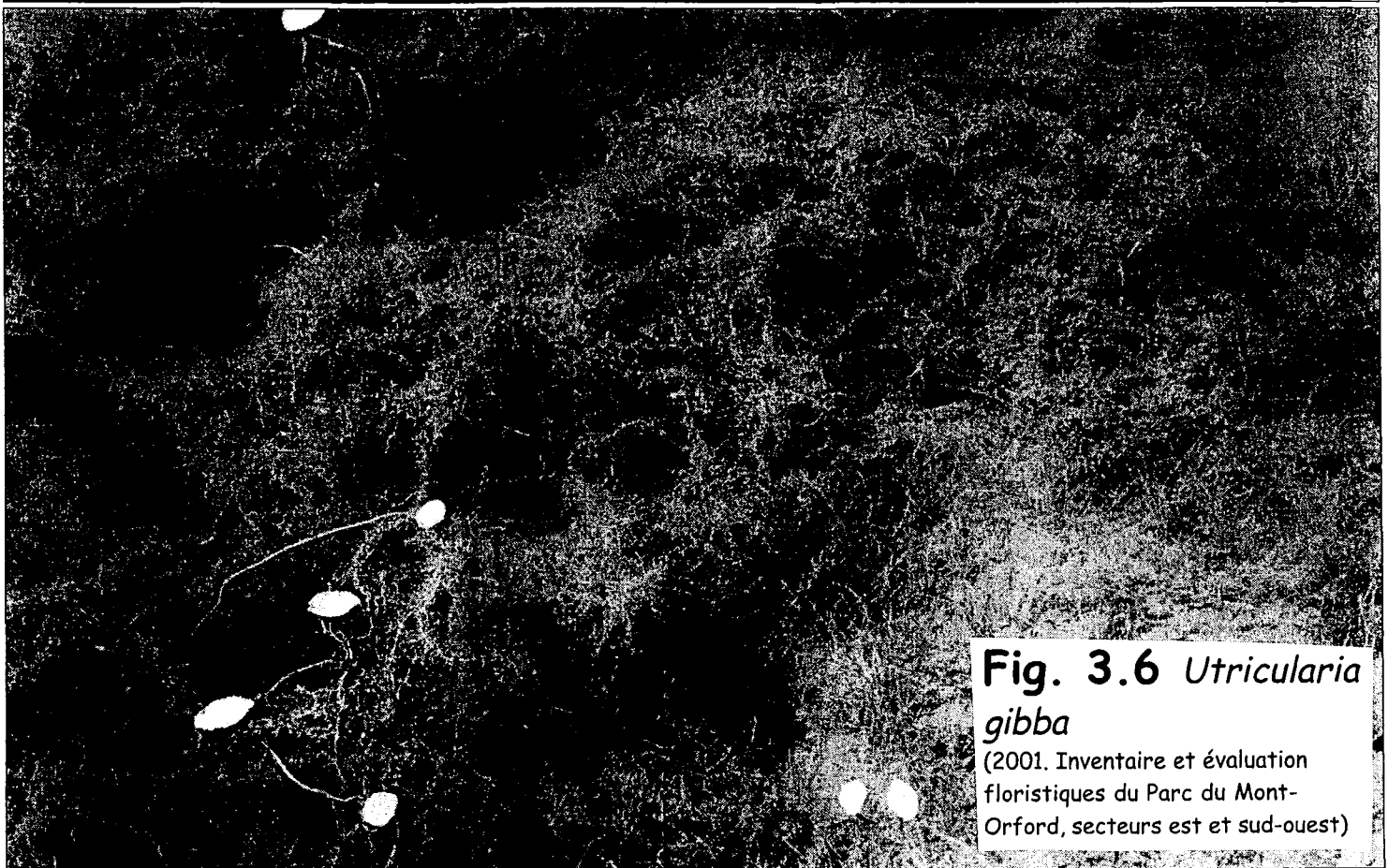


Figure 55. Individus végétatifs de *Utricularia gibba* croissant au fond de l'étang de la Cuvette (20 juillet 2000)

Fig. 3.7 Marais, habitat d' *Utricularia gibba*

(2005. Inventaire et évaluation floristiques du Parc du Mont-Orford, secteurs centre-sud, nord-ouest et nord-est)

Figure 7. Marais au centre du milieu humide K-2, recouvert de colonies d'*Utricularia gibba* en fleurs (7 août 2002)

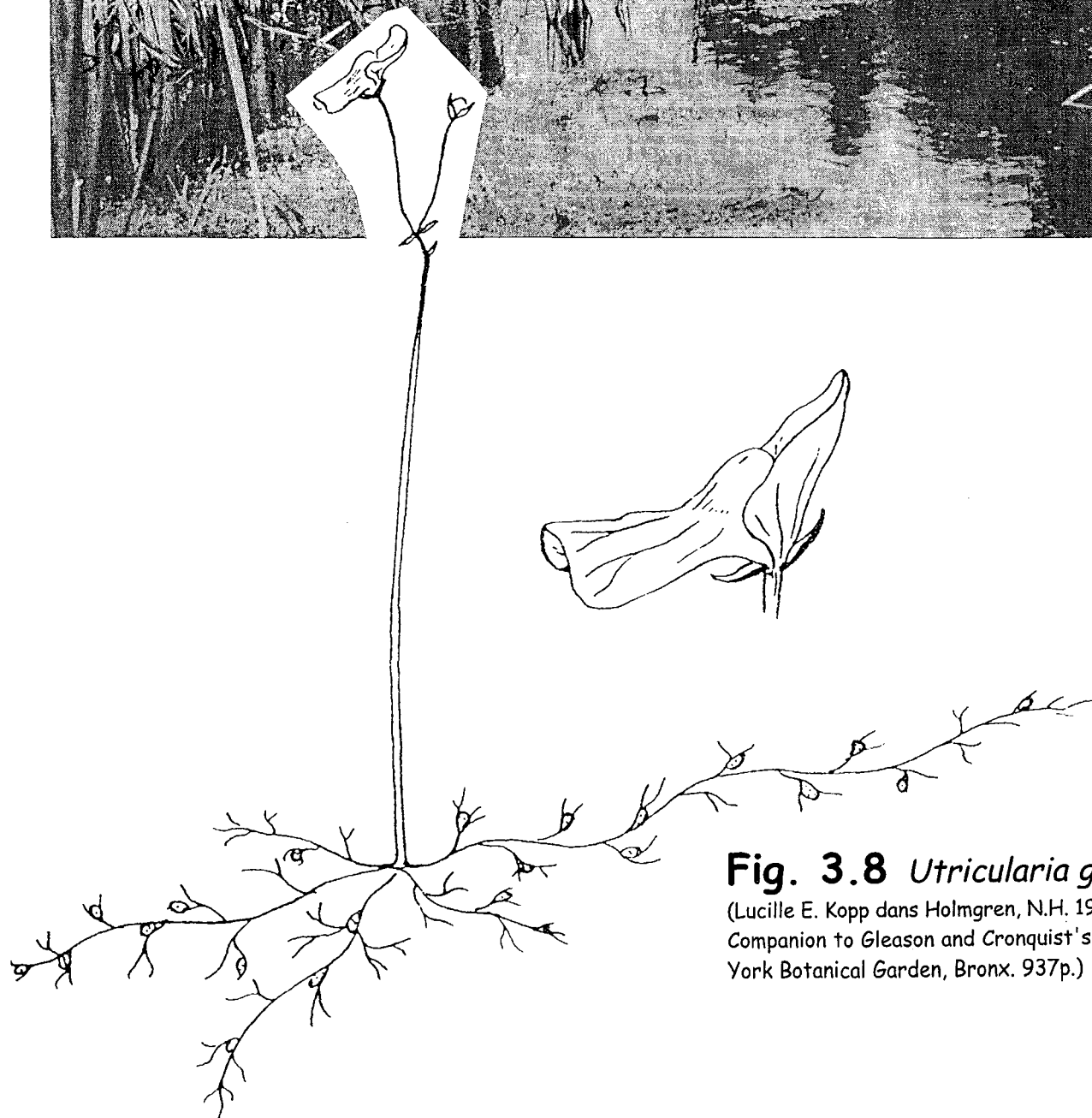
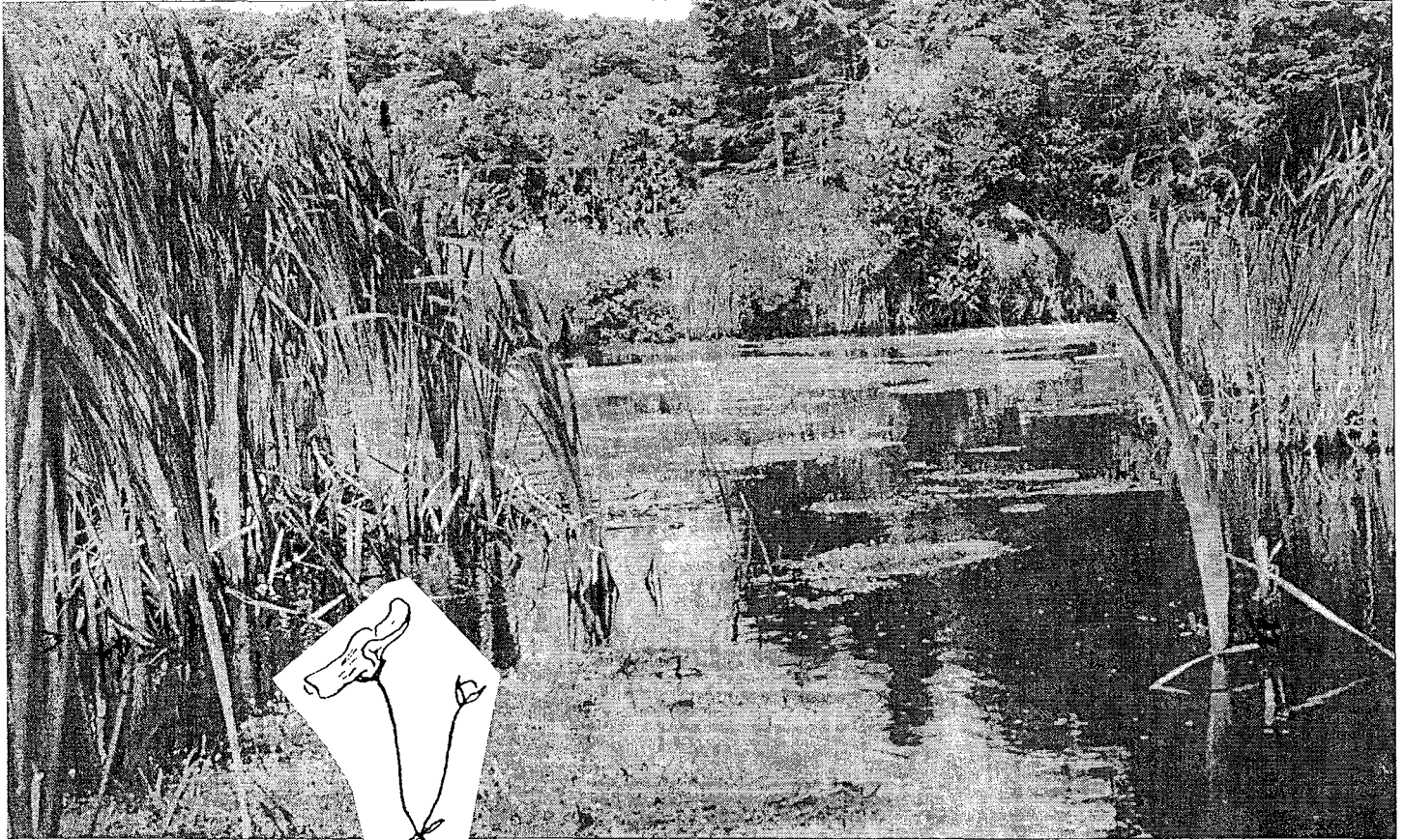


Fig. 3.8 *Utricularia gibba*

(Lucille E. Kopp dans Holmgren, N.H. 1998. The Illustrated Companion to Gleason and Cronquist's Manual. The New York Botanical Garden, Bronx. 937p.)

Fig. 3.9 *Utricularia gibba*, Parc

Orford centre-sud

(2005. Inventaire et évaluation floristiques du Parc du Mont-Orford, secteurs centre-sud, nord-ouest et nord-est)

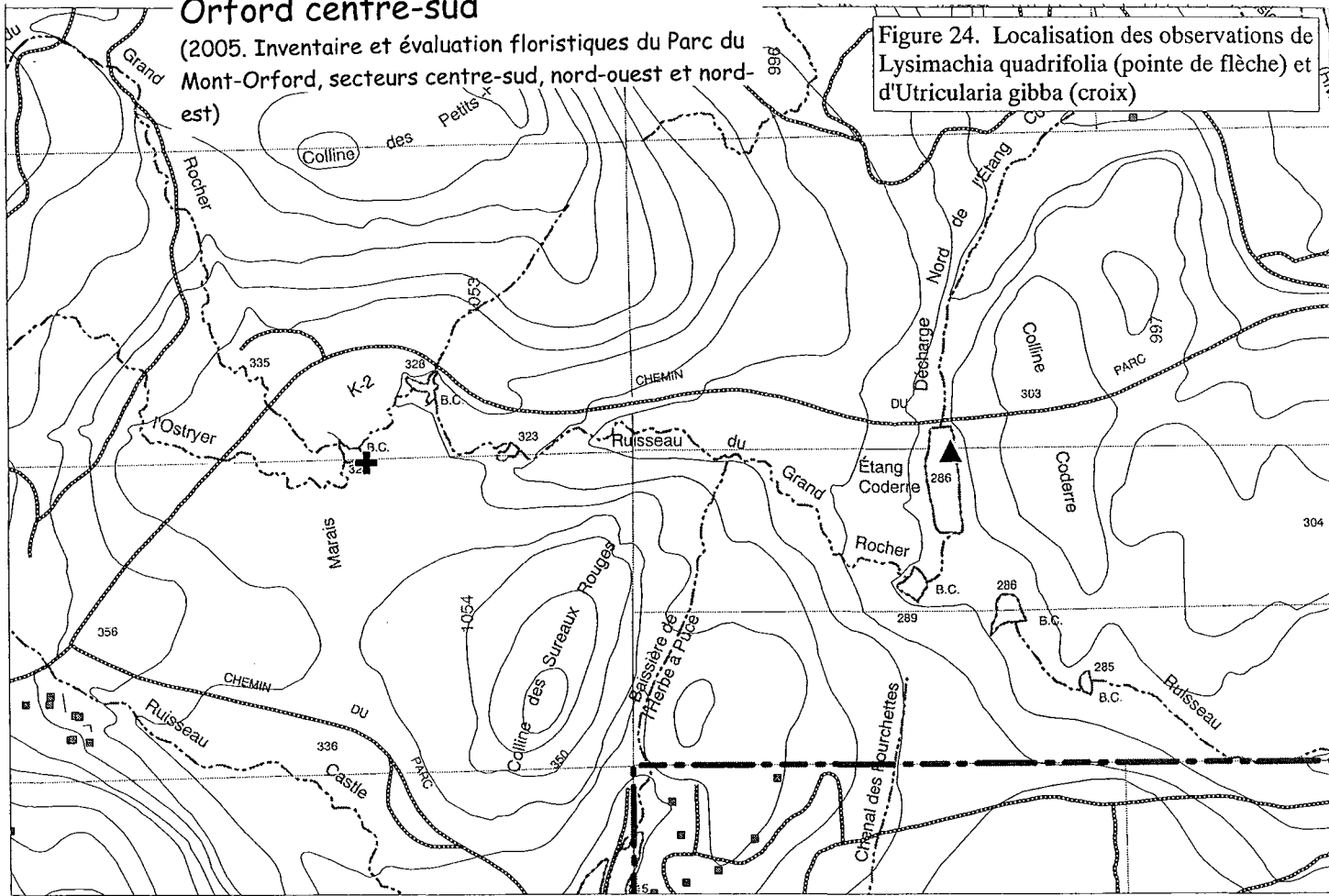


Figure 24. Localisation des observations de *Lysimachia quadrifolia* (pointe de flèche) et d'*Utricularia gibba* (croix)

103

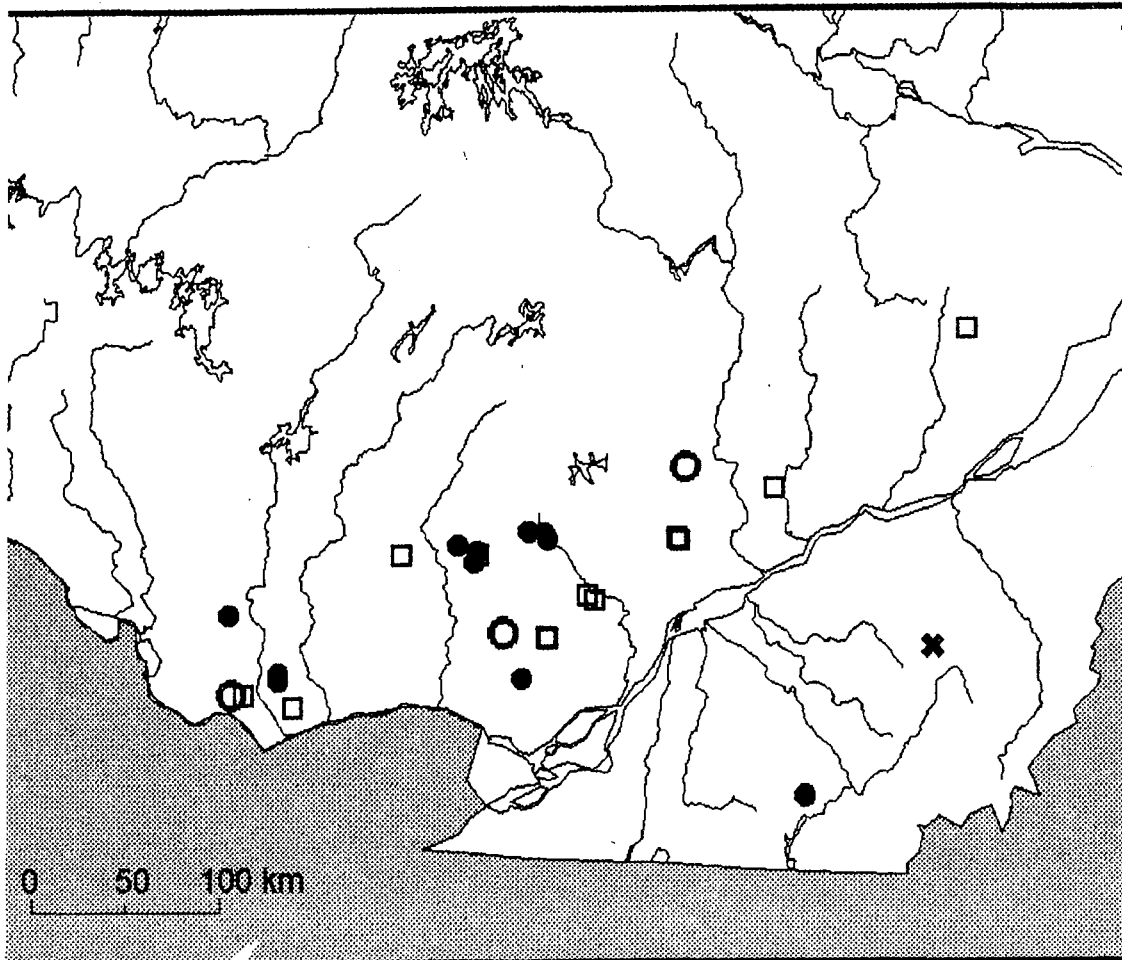


Fig. 3.10

***Utricularia gibba*, Québec**

(Labrecque, J. et G. Lavoie. 2002. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 200p.)

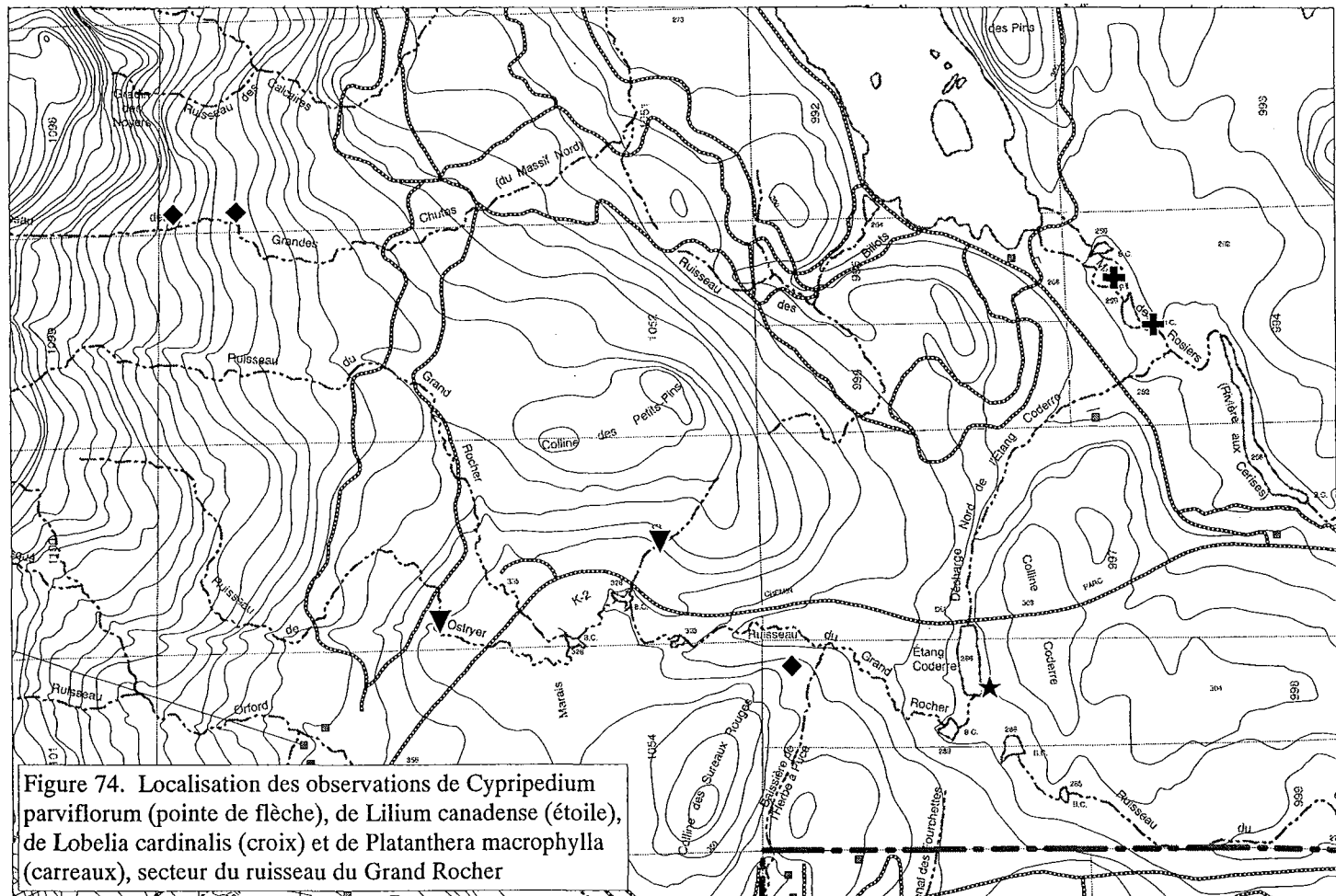
Fig. 3.11 *Platanthera macrophylla*

(Anne Rogelberg dans Holmgren, N.H. 1998. The Illustrated Companion to Gleason and Cronquist's Manual. The New York Botanical Garden, Bronx. 937p.)



Fig. 3.12 *Platanthera macrophylla*, Parc Orford centre-sud

(2005. Inventaire et évaluation floristiques du Parc du Mont-Orford, secteurs centre-sud, nord-ouest et nord-est)



132

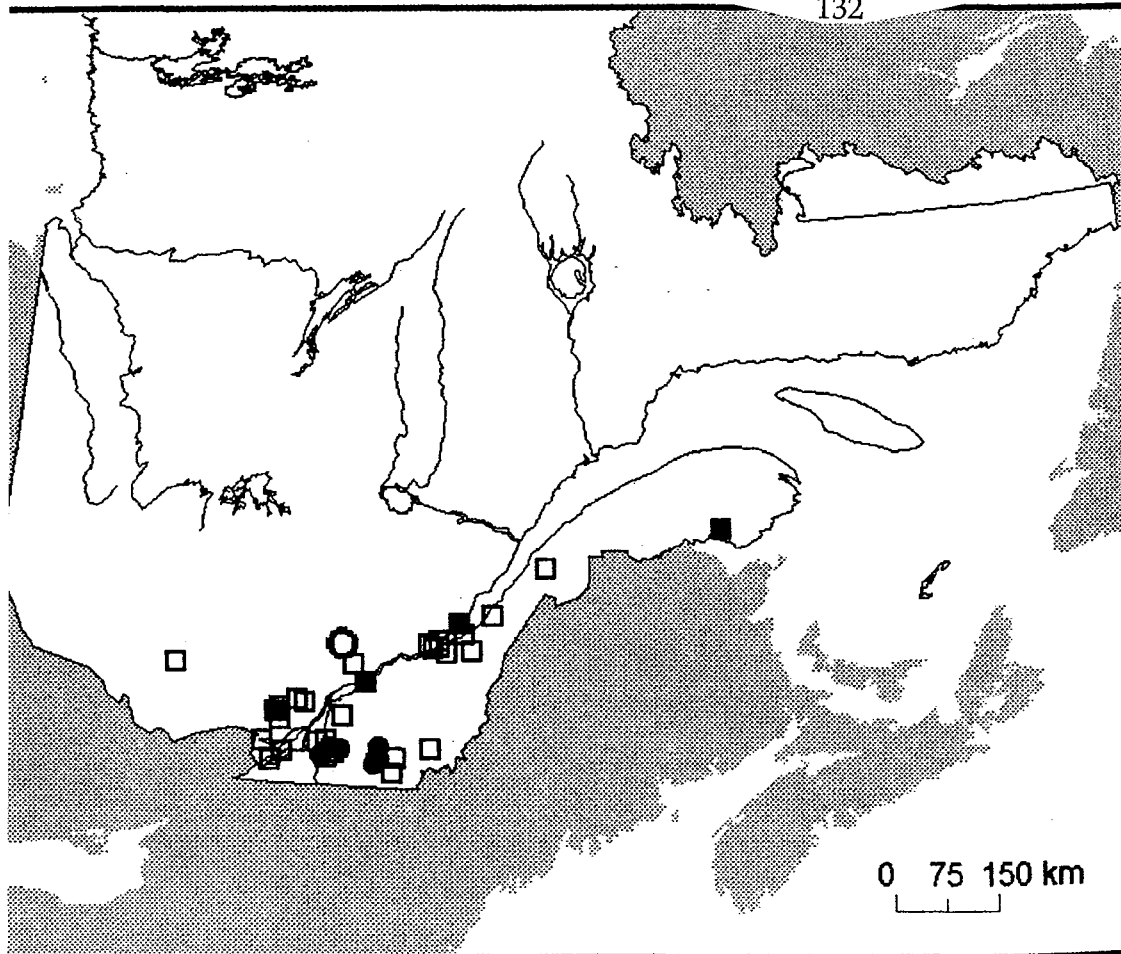


Fig. 3.13

Platanthera macrophylla, Québec

(Labrecque, J. et G. Lavoie. 2002. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 200p.)

Figure 2 Le plan de développement de Mont-Orford inc.*

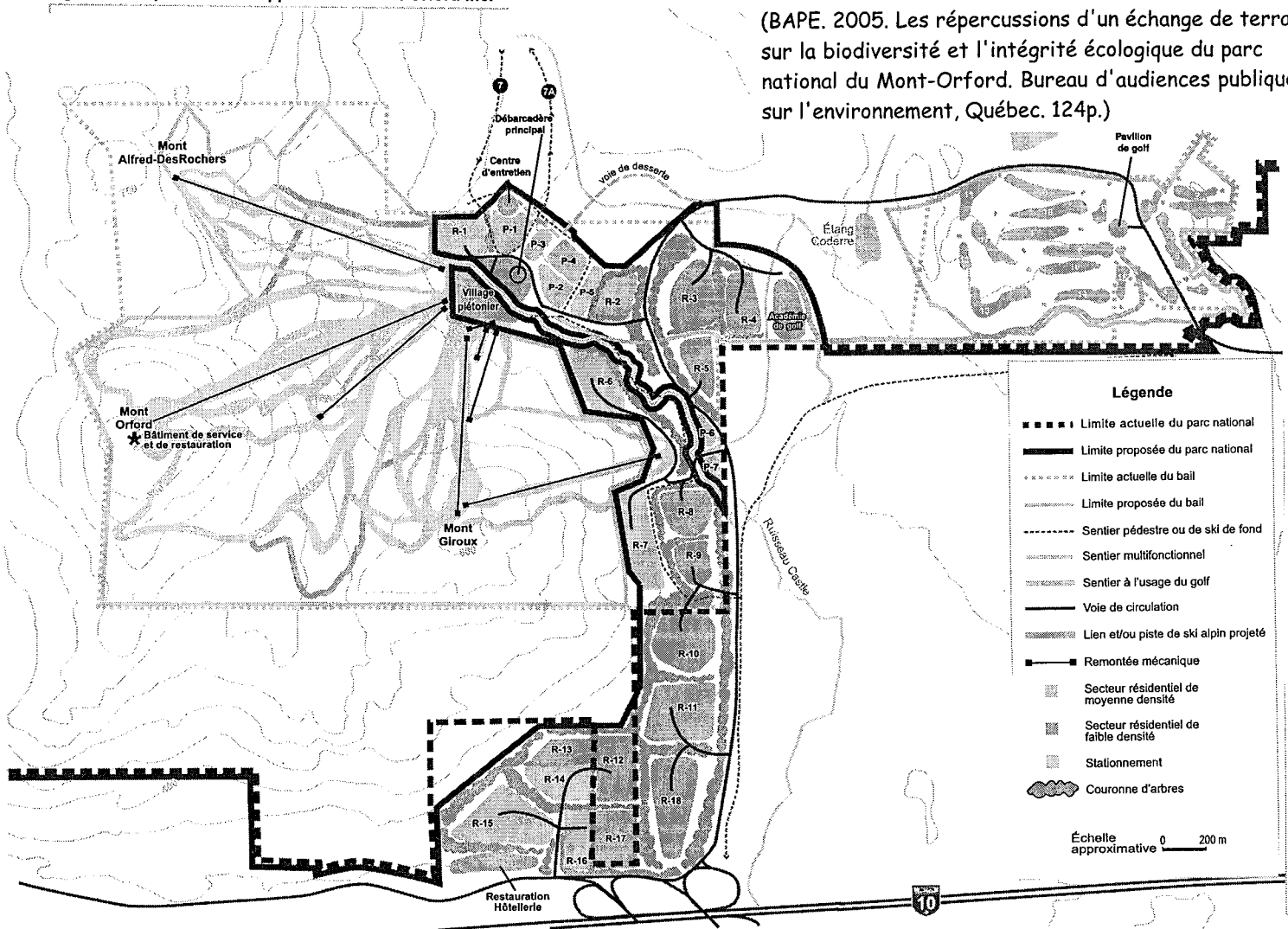


Fig. 3.14 Zone bâtie, projet de Mont-Orford Inc., mars 2005
(BAPE. 2005. Les répercussions d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité écologique du parc national du Mont-Orford. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, Québec. 124p.)

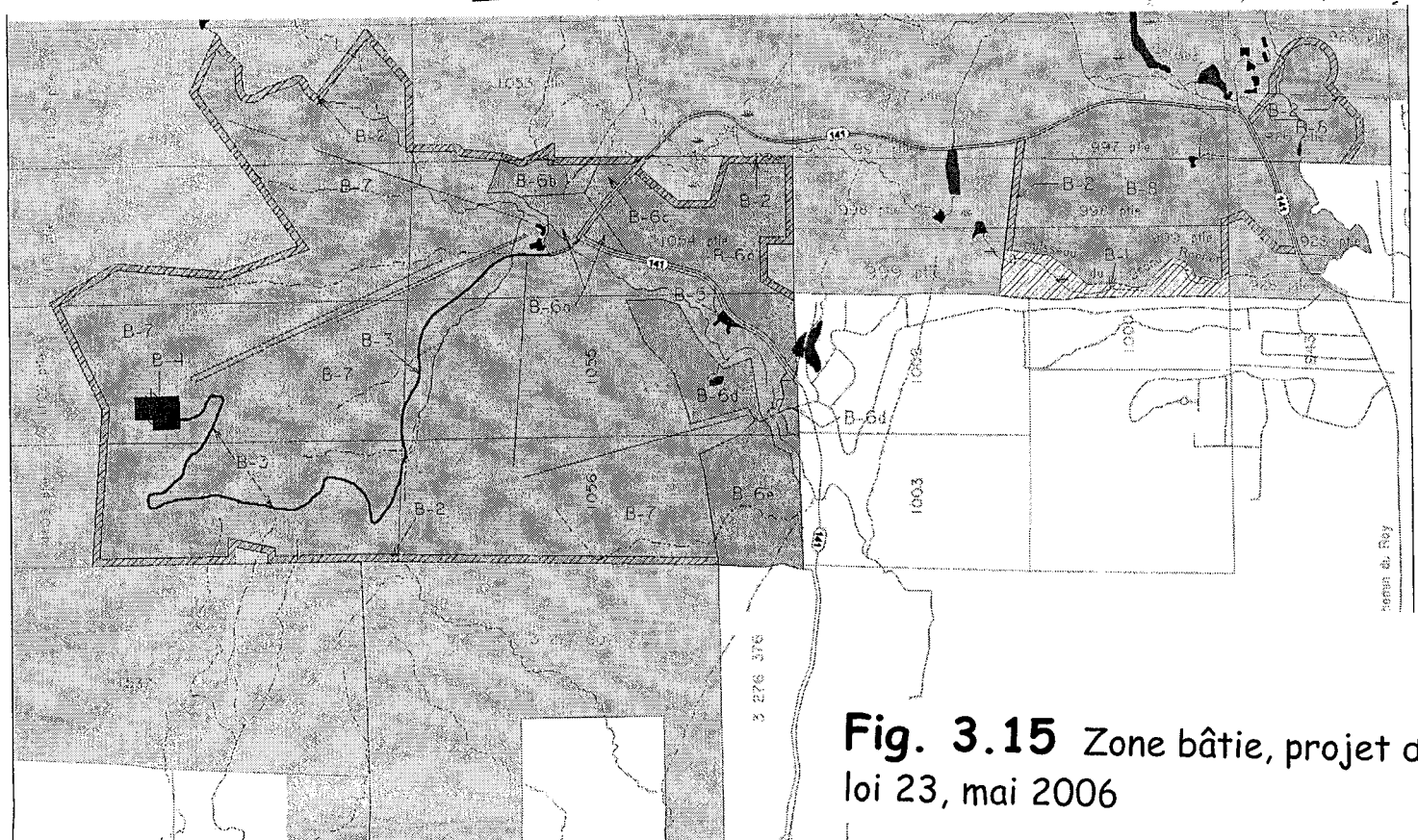


Fig. 3.15 Zone bâtie, projet de loi 23, mai 2006

Fig. 4.1 *Festuca* *altaica*

(Mary Content Easton dans
Holmgren, N.H. 1998. The
Illustrated Companion to Gleason
and Cronquist's Manual. The New
York Botanical Garden, Bronx.
937p.)

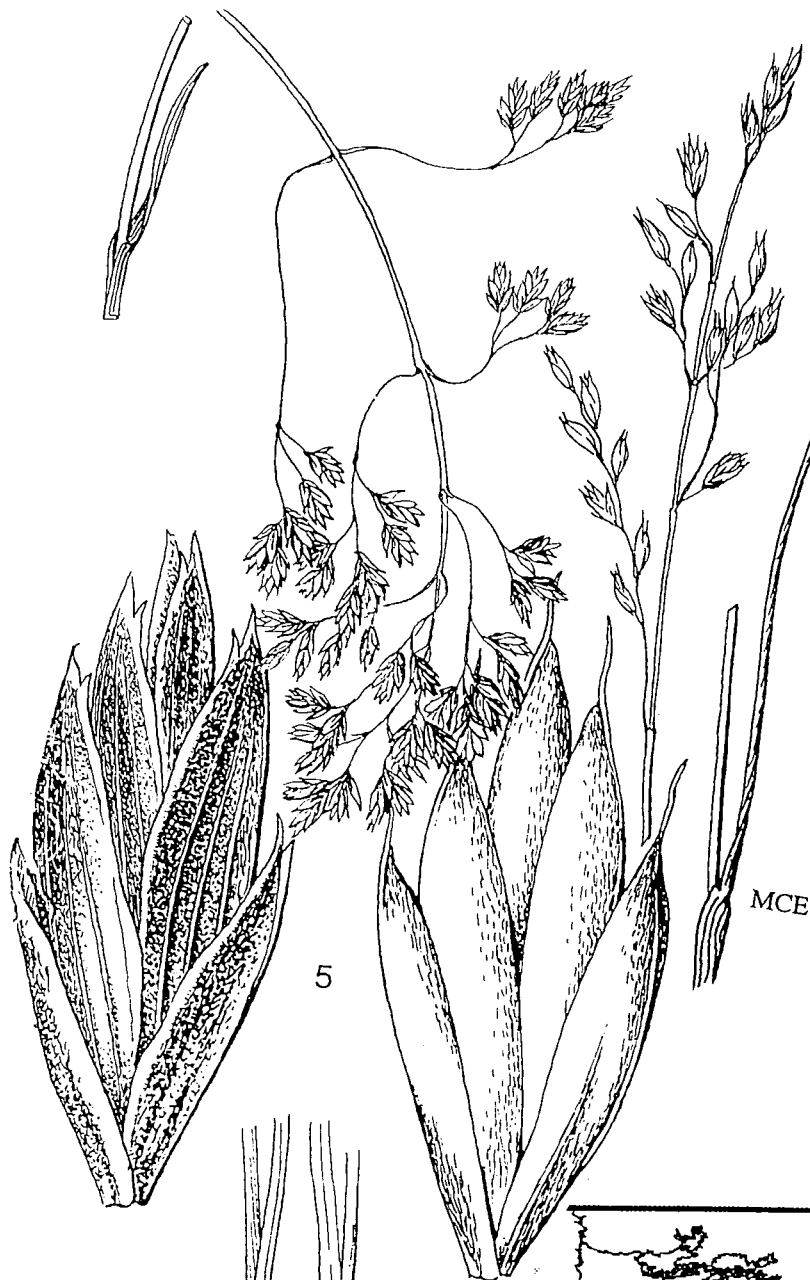


Fig. 4.2 *Festuca altaica*, Québec

(Labrecque, J. et G. Lavoie. 2002. Les plantes vasculaires
menacées ou vulnérables du Québec. Gouvernement du
Québec, ministère de l'Environnement, Direction du
patrimoine écologique et du développement durable,
Québec. 200p.)

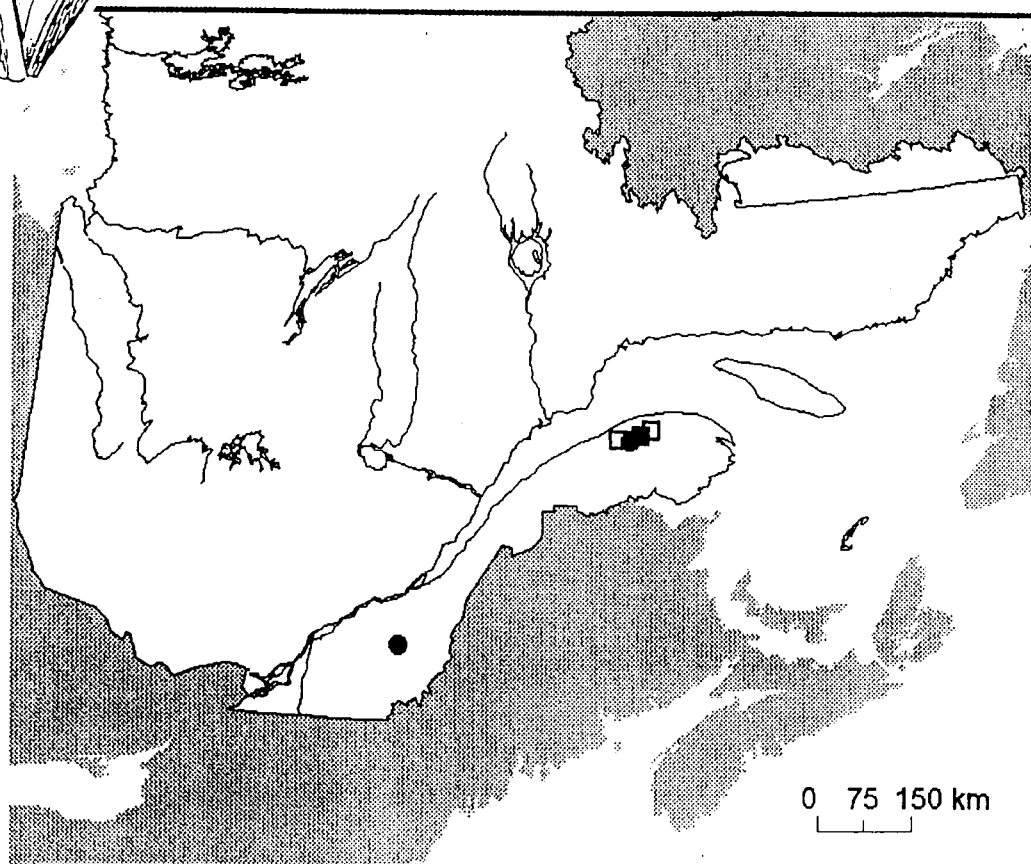
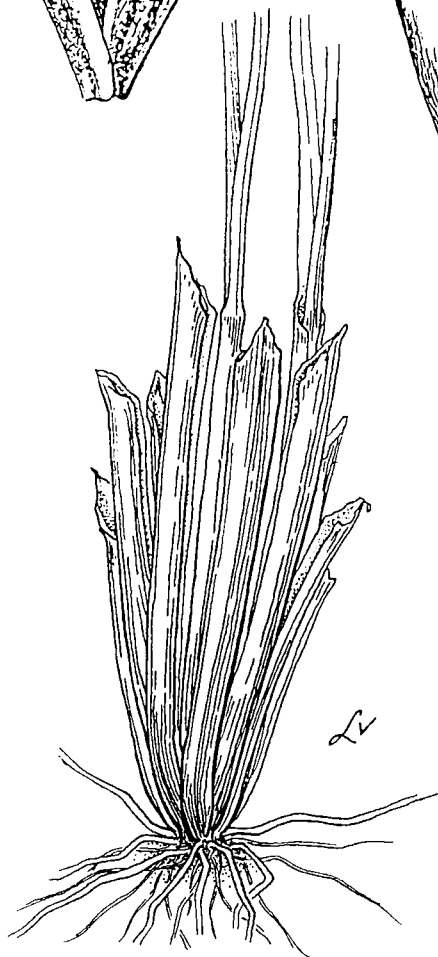
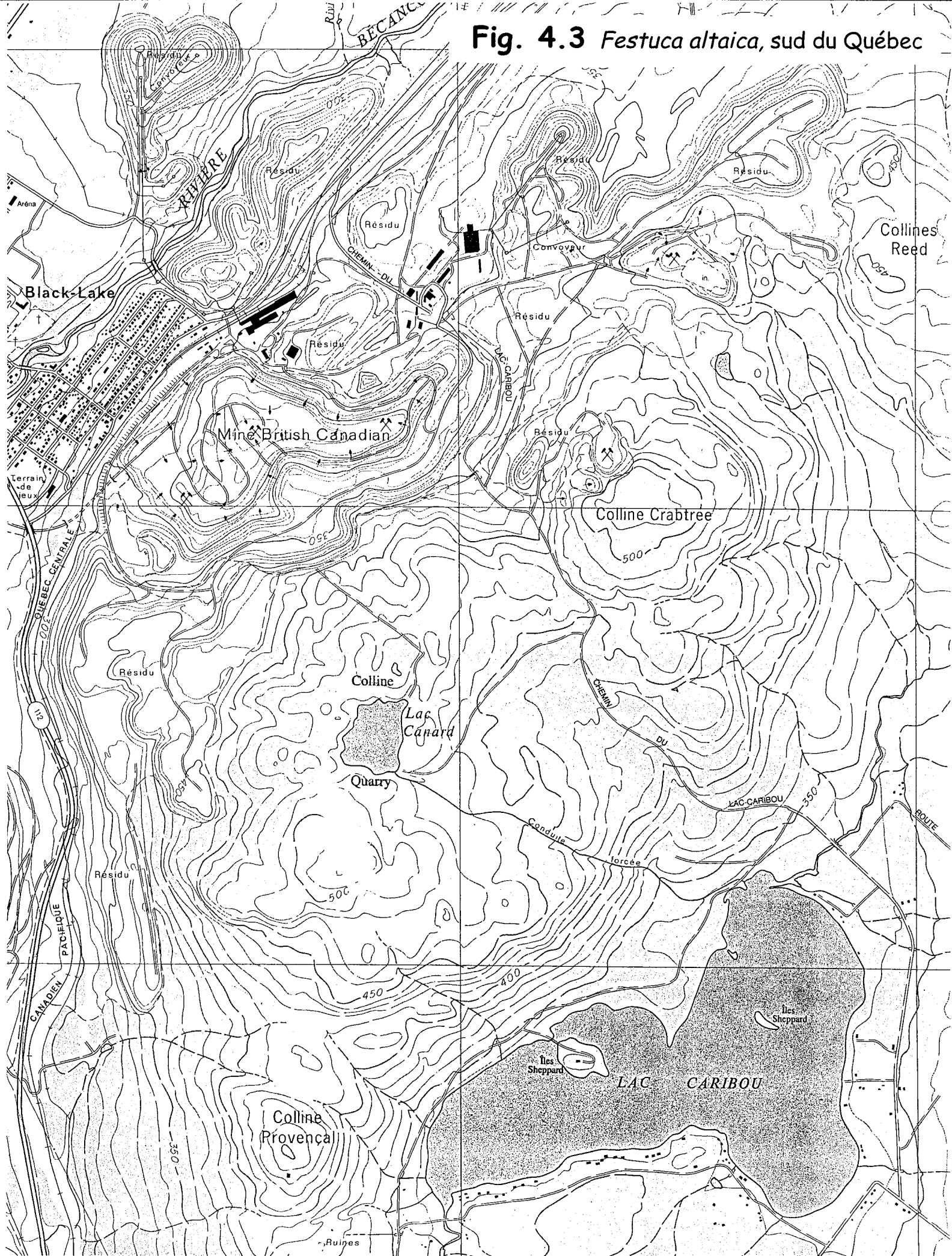
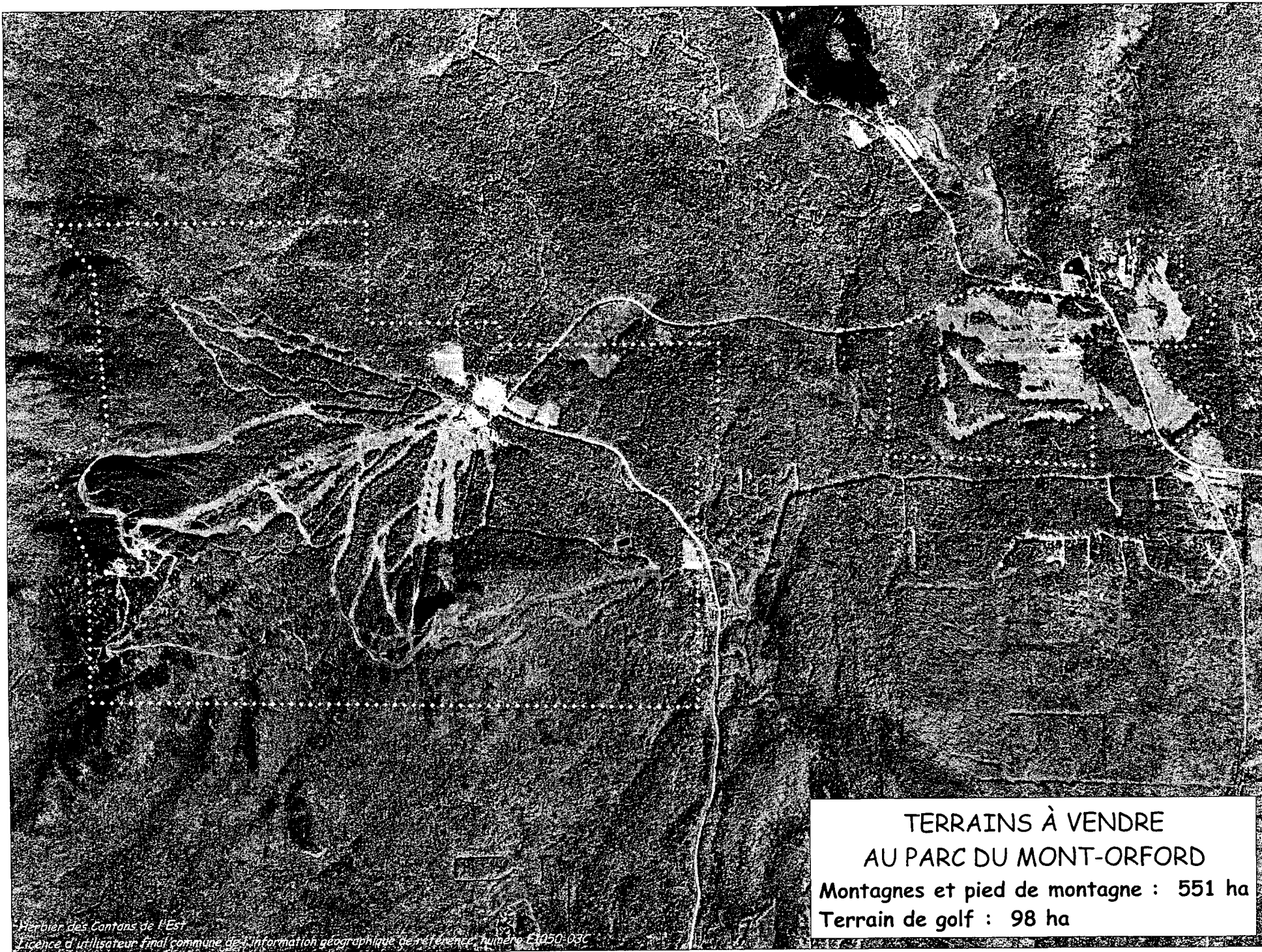


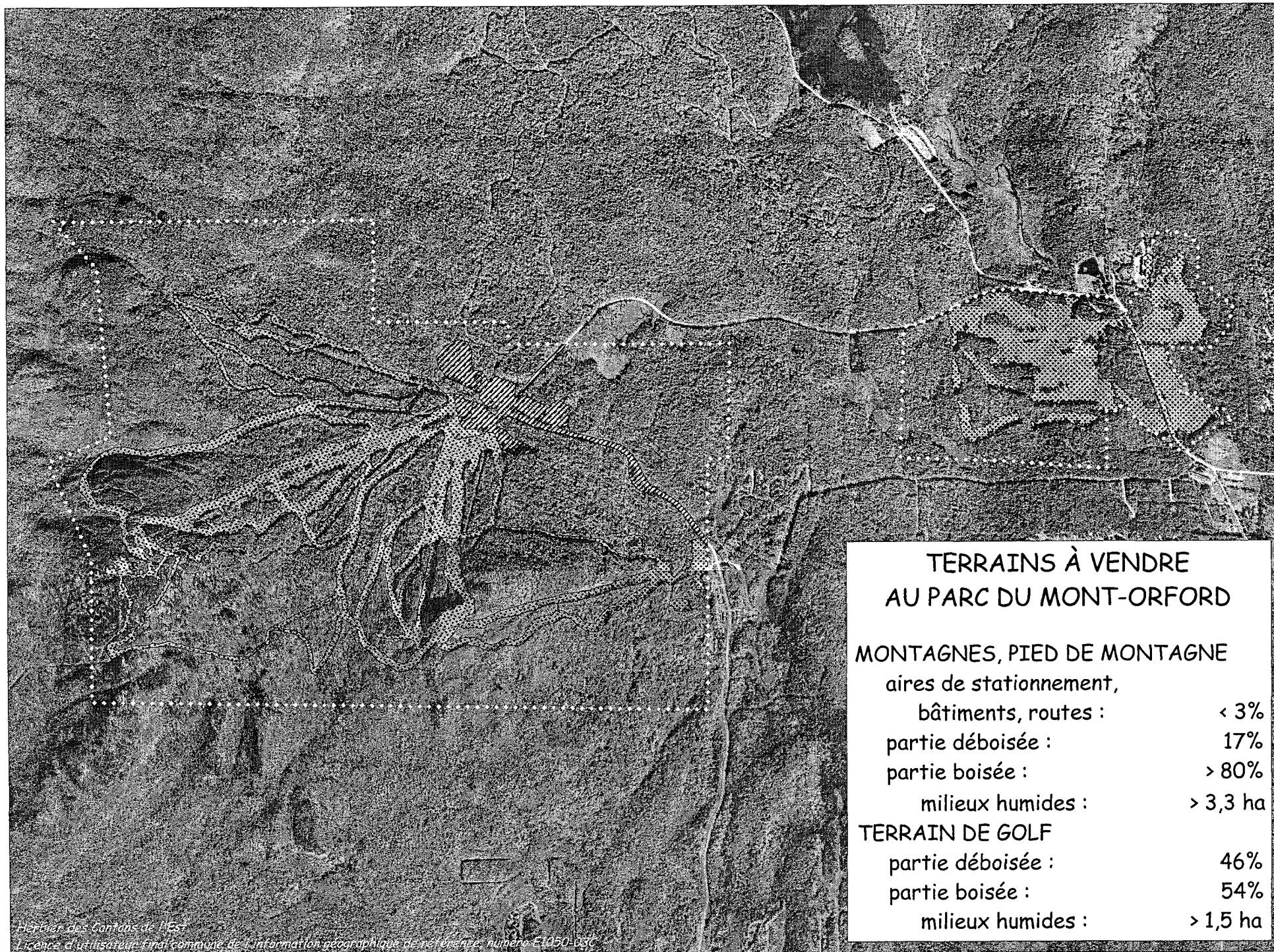
Fig. 4.3 *Festuca altaica*, sud du Québec



Annexe : La vraie nature du Parc du Mont-Orford
Texte écrit le 4 avril 2006 accompagné de photographies aériennes



TERRAINS À VENDRE
AU PARC DU MONT-ORFORD
Montagnes et pied de montagne : 551 ha
Terrain de golf : 98 ha



TERRAINS À VENDRE AU PARC DU MONT-ORFORD

MONTAGNES, PIED DE MONTAGNE

aires de stationnement,

bâtiments, routes : < 3%

partie déboisée : 17%

partie boisée : > 80%

milieux humides : > 3,3 ha

TERRAIN DE GOLF

partie déboisée : 46%

partie boisée : 54%

milieux humides : > 1,5 ha

le 4 avril 2006

La vraie nature du Parc du Mont-Orford

À l'opposé de ce que laisse entendre le gouvernement du Québec, presque 500 des 649 hectares du Parc du Mont-Orford qui doivent être privatisés —afin de " doubler " le parc de 58,4 à 100 km², un agrandissement soit dit en passant de 71%— sont recouverts de forêts et de milieux humides naturels. Donc plus de 76% de la superficie à vendre est composé d'écosystèmes en état pas moins naturel qu'un boisé de ferme non exploité ... si la ferme possédait trois montagnes.

Des 551 hectares du centre de ski à vendre, moins de 20% sont déboisés, incluant 15 hectares occupés par les routes, les bâtiments et les aires de stationnement, et 92,5 hectares par les pistes de ski et un étang artificiel. Des 98 hectares du terrain de golf à vendre, pas plus que 46 % sont déboisés. En résumé, du total de 6,5 km² qui seront mis en vente, 5 km² sont composés de terres boisées dont la grande majorité sont contiguës à d'autres terrains forestiers du parc et possèdent une intégrité écologique semblable ou même supérieure à celle du reste du territoire protégé (la cartographie détaillée est disponible sur demande à orford@herbcet.org). J'invite le lecteur de comparer ces chiffres avec ceux que P. Bastien, conseiller municipal désigné pour défendre le projet de vente, a présenté aux téléspectateurs de Radio-Canada Estrie lors du débat du 27 mars dernier dans une tentative de " coller un peu plus à la réalité du sol ". Selon M. Bastien, " *Il faut bien voir, que sur ces 650 hectares, 73% soit 475 hectares sont complètement entièrement dénudés par le festival de la tronçonneuse qui a eu déjà lieu; reste "d'espace naturel" 175 hectares qui sont fractionnés. Ce sont des espaces entre les pistes de ski, des espaces entre des bâtiments, des espaces entre des stationnements "*

Selon les données actuelles, les divers habitats du parc abritent 532 espèces de plantes indigènes. Parmi ce nombre, 11 espèces vulnérables ou menacées au Québec et 35 espèces précaires dans l'écorégion des Appalaches y trouvent refuge. On a trouvé des colonies de ces plantes rares disséminées partout dans le parc, y compris légèrement en marge des centres récréotouristiques, avec une concentration de colonies dans un secteur exclu de la vente situé entre le ski et le golf. Selon le parc, on a rarement jeté un coup d'oeil biologique à l'intérieur des zones sous bail, mais il existe quelques observations de plantes et de salamandres à statut précaire sur les flancs des monts Alfred-Desrochers et Orford ainsi qu'au pied du mont Giroux près du ruisseau Castle et du marais K-2.

En 2002, la SFPQ, la SÉPAQ, Intermont et le Canton d'Orford ont affirmé à tour de rôle que les terrains du parc entre le ski et le golf où s'implanteraient 1 000 condos étaient fortement perturbés, sans intérêt, à faible valeur environnementale ou écologique. Devant le BAPE en 2004-05, Mont-Orford Inc. et le MENQ ont ajouté que construire sur ces terrains n'aurait pas d'impact significatif sur la biodiversité ou aurait un impact

tout à fait négligeable. Les résultats d'un inventaire dans cette zone ont pourtant incité le MDDEP à exclure 50 hectares d'aires naturelles du projet immobilier à l'été 2005. Depuis l'ajout de la mise en vente de tous les terrains sous bail à l'ancien projet immobilier de développer le pied des pentes, des promoteurs ont répandu l'idée que non seulement les 150 hectares de ski et de golf déboisés mais aussi les 500 hectares de terres forestières comparables à celles du reste du parc ne seraient que des terrains vagues, " *uniquement de l'herbe* " selon J. Delorme, ancien maire du canton d'Orford (14 mars, radio de CBC), ou " *475 hectares entièrement dénudés* " selon le conseiller P. Bastien (27 mars, Radio-Canada).

Depuis l'annonce de la vente des trois sommets, de leurs divers versants et du parcours de golf, le promoteur a essayé une nouvelle tactique qui consiste en attirer l'attention sur la destruction généralisée que les activités récréatives ont déjà causées aux écosystèmes sous bail. Personne ne peut nier que l'entretien des pistes, des routes, des infrastructures, des stationnements, etc. perturbent périodiquement les terrains de ski, (un total de 101 hectares déboisés, selon R. Cloutier du bureau du promoteur) et que l'enneigement artificiel cause l'érosion des berges et la sédimentation des ruisseaux. Cependant personne ne peut affirmer, sans étude, que l'impact des activités de ski et de golf sur la reproduction et la dispersion des organismes qui occupent les 500 hectares encore intacts y a fait disparaître ou y menace actuellement la survie des espèces floristiques ou fauniques présentes depuis avant la création du parc, malgré l'effet de lisière, si ce n'est que des populations d'organismes rares puissent avoir été localement éliminées.

Plusieurs entre nous sommes désireux de connaître l'état actuel de l'ensemble des écosystèmes destinés à être privatisés par le gouvernement, idéalement dans le contexte d'audiences publiques sur les nouveaux territoires visés. Serait-il possible que le MDDEP et le promoteur se joignent à nous pour demander la réalisation d'inventaires complets et indépendants de la faune et de la flore pendant les saisons appropriées en 2006? Le promoteur serait d'accord sans doute qu'une réponse urge, puisque certains oiseaux nicheurs et amphibiens ne se détectent pas bien après les premières semaines du printemps. Le ministre Béchard pourrait sortir son gouvernement de l'impasse demain, en demandant la tenue d'audiences publiques approfondies.

Dans l'incertitude actuelle, où il est impossible d'informer les citoyens des implications patrimoniales et écologiques de la privatisation du Parc du Mont-Orford, rien n'est irrévocable et on est loin de pouvoir tourner la page.

Geoffrey Hall, membre de l'IQBIO
Marbleton